



Numéro 137 - 1<sup>er</sup> Trimestre 2021 - Bulletin Municipal d'Information

# TWIN

Le Trait  
d'Union  
Nivolésien

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## en sortie de confinement

### Nouveaux Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h45 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

### Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

### Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

### Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUJY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

### Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO - 810, rue du Vernay & 04.74.96.32.20 - Nivolas-Vermelle

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 18 43 39 84

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud  
Christelle Rivet

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier  
Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25  
Jessica Fernandes

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

TUN - Trait d'Union Nivolsien - Journal créé en mars 1987 - N° 137

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1550 exemplaires

# Sommaire

Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 10 à 12
Du côté du CME.....	P. 13
La vie locale.....	P. 14 à 15
Mémoire de Quartier.....	P. 16 à 17
La vie culturelle.....	P. 18 à 19
Cadre de vie et environnement.....	P. 20
La vie sportive.....	P. 21 à 22
Du côté des enfants.....	P. 23

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



## Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.




## Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

## Le Mot du Maire

Voilà maintenant près d'un an que nous vivons avec la COVID 19. J'ai souvent eu l'occasion de m'adresser à vous sur le sujet. Je l'ai abordé sans porter de jugement sur la gestion de cette crise, en pointant plutôt toutes les contraintes subies par tous, concitoyens, associations, écoles, salariés, entreprises, commerces, culture.

Par contre, même si nous pouvons comprendre l'extrême difficulté à gérer la crise, nous regrettons d'être privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, les soirées de Nivolos, le repas des anciens, la fête d'été ..., en passant par la commémoration du 11 novembre et la possibilité de réunions d'échanges avec vous. J'espère sincèrement que cette épreuve de plus en plus difficile à supporter, se terminera le plus tôt possible.

Cependant nous continuons à travailler nos projets pour 2021.

Les travaux de création d'une classe primaire supplémentaire débuteront dès le mois de mars.

Le projet de création d'une classe maternelle est également à l'étude.

Nous n'avons pas immédiatement besoin de ces classes, même si rapidement avec les nouvelles constructions, nous aurons à faire face

à cette éventualité. Le département propose des aides financières très intéressantes puisqu'il finance à hauteur de 40 et 60% «le plan école». A mon sens, il faut profiter de ces opportunités pour faire avancer ces dossiers et bien comprendre que ces aides ne sont pas pérennes. Donc soit «on prend le train, soit on reste sur le quai de la gare».

Les réalisations vont être étudiées d'un point de vue technique et budgétaire avec le service de l'Etat et du Département.

Cette stratégie et ce mode de gestion, nous permettent d'opérer des réalisations importantes sans qu'il ne soit nécessaire d'avoir recours à une augmentation significative des taux des impôts locaux ni à la contractualisation d'un emprunt.

Les projets sont engagés, ils seront nombreux durant le mandat, à la hauteur de notre ambition commune pour Nivolos. Nous vous associerons à chaque fois que possible dans un esprit de démocratie participative qui nous est chère.

Voilà un an que la nouvelle équipe Municipale est en place, au travail pour notre commune. Les conditions sont difficiles, mais l'engagement est bien présent.

Merci, portez-vous bien

*Christian Beton, le maire*



## L'Editorial

L'actualité de ces derniers jours attire notre attention sur la communication virtuelle. Les systèmes informatiques de plusieurs hôpitaux ont été piratés comme les messageries de plusieurs internautes. Malgré la mise en place du RGPD (Règlement général sur la protection des données), on peut s'inquiéter de voir le numérique envahir nos vies et craindre l'utilisation de nos données personnelles à des fins qui nous échappent. D'autres craignent que l'intelligence artificielle nuise à l'emploi.

Pourtant il devient impossible d'échapper à l'usage du numérique. Avoir accès à internet est perçu comme une condition pour **se sentir intégré dans la société**.

Nos aînés peinent à obtenir un rendez pour une vaccination anti-covid, pas de réponse au téléphone, il devient nécessaire de passer par une prise de rendez-vous sur internet. En 10 ans, le numérique joue un rôle primordial dans l'évolution des relations entre administrés et les services publics. Il y a de plus en plus d'obligation à effectuer de nombreuses démarches en ligne (les déclarations fiscales et le paiement des impôts, les demandes d'aides sociales, les demandes de permis de conduire, etc...). Au premier confinement, nous avons vu apparaître les cours à distance en visio conférence de la maternelle à l'université. Très rapidement au mois de mai les pédopsychiatres ont tiré un bilan très négatif de l'impact de ce type d'enseignement sur les plus jeunes. Les plus âgés ont poursuivi les cours en distanciel et fin 2020, un bilan catastrophique était dressé, notamment pour les étudiants les plus fragiles. Enseigner nécessite un engagement humain et s'il y a quelques années en arrière on annonçait que l'ordinateur remplacerait le professeur, l'expérience de ces derniers mois infirme ces craintes.

Bien que nous ne puissions que constater que l'usage du numérique génère **des clivages générationnels et sociaux**, celui-ci favorise la sociabilité comme nous l'avons vu pendant les confinements. Il permet aussi de retrouver d'anciennes connaissances. Pour certains il aura permis une rencontre amoureuse. Les réseaux sociaux sont en progression constante. Le numérique permet le télétravail et il est perçu comme une chance pour l'éducation, la formation et la création artistique. Le numérique c'est aussi **l'accès à de nombreuses informations** dont il faut pourtant **se méfier**. Il est nécessaire d'en vérifier la validité. A l'échelle locale, des outils comme **le site de la mairie ou Panneau Pocket** contribuent à une meilleure **communication entre la municipalité et les administrés**. Après avoir évalué le positif et le négatif, pour certains, le débat peut se réduire à un échange binaire pour ou contre en oubliant que le numérique n'est qu'un outil. Un retour en arrière est inenvisageable, le numérique est partie prenante de nos sociétés modernes.

Admettons donc que l'usage du numérique est incontournable mais ne le subissons pas. N'oublions pas qu'il s'agit d'outils qui doivent rester au service de l'humain et dont l'utilisation nous engage. Donnons-nous les moyens de les maîtriser tout en restant **solidaires** avec les plus éloignés de cette technologie.

*Graziella Bertola-Boudinaud*

## Le mot du CME

Nos jeunes élus ont souhaité partager leurs premières impressions sur leur début de mandat au Conseil Municipal Infant... florilège des 2 premiers CME !

«Nous avons aimé le fait de pouvoir prendre la parole.»

«Nous avons aimé échanger avec les nouveaux élus.»

«Nous avons découvert les projets de chaque élu à travers un tour de table.»

«Les jeux de présentation ainsi que l'officialisation par les écharpes ont été des moments forts.»

*Fête d'été  
avec l'amicale des pompiers*

**Samedi 3 juin au stade du village**

**Règlement intérieur** : L'article L-2121-8 du CGCT du 1er mars 2020, fait obligation aux Conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Celui-ci définit l'organisation des conseils municipaux, la tenue des séances, le mode de convocation, le fonctionnement des commissions, les modalités d'expression des groupes, etc... (Unanimité)

**PLUi** : La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) désigne les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) comme compétents en matière d'élaboration et de révision de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce transfert automatique de compétence est stoppé si une minorité de blocage s'exprime contre cette prise de compétence par l'EPCI. La loi précise ainsi que si au moins un quart des communes représentant au moins 20% de la population s'y oppose, le transfert n'a pas lieu. Le PLUi permet de planifier l'aménagement des infrastructures à l'échelle de vie des habitants en définissant des zones résidentielles, commerciales et économiques sur les territoires, en prenant en compte le PLH, le schéma d'urbanisme commercial, le SCOT (schéma de cohérence territoriale). Le Conseil Municipal s'était prononcé pour dans l'ancien mandat. L'Etat ayant décalé le calendrier de vote des communes, la question sera soumise au Conseil Municipal après le 1er avril 2021.

**Contrat Ambition région** : Requalification de la place du Square – demande de subvention à la région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Contrat Ambition Région 2021-2024. La Place du Square est un lieu de centralité pour la commune. A la fois pour les habitants des logements qui sont situés de part et d'autre, mais aussi pour les commerces qu'il convient de conforter afin de maintenir l'offre commerciale existante voire de la développer, pour les besoins de la commune comme pour l'ensemble des communes du Val d'Agny qui représentent 10 000 habitants.

Actuellement, la place est presque entièrement minéralisée aussi, l'objectif de la requalification est de déminéraliser une partie du Square, afin de traiter sur place l'infiltration des eaux de pluie, d'apporter un îlot de verdure pour les habitants et de donner une priorité aux piétons. Cette requalification serait dans la continuité de celle de la place du 8 mai 1945 voisine afin de compléter cet ensemble de centre de village.

Une esquisse a été réalisée par le cabinet BETIP qui a réalisé une estimation du projet pour un montant de 250 000,00€ HT, dont 25 000 de maîtrise d'oeuvre. Décision

unanime d'inscrire la demande de subvention dans le cadre du Contrat Ambition Région pour 2023.

**DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)** : Dépôt dossier subvention Eclairage gymnase : L'éclairage du gymnase date de la construction de l'équipement. La commune souhaitait procéder à son remplacement par un système plus performant, au niveau des consommations d'énergie, mais les systèmes à leds ne permettaient pas d'atteindre les objectifs d'éclairage. Une nouvelle étude permet d'atteindre ces niveaux. Le remplacement des luminaires par des systèmes à leds se monte à 19 782,40€ HT. Proposition de déposer une demande de subvention dans le cadre du second plan de relance, au titre de la DSIL 2021. (Unanimité)

**Décision Modificative n°1** : Des réajustements budgétaires sont nécessaires pour la fin de l'année en investissement. Un trop perçu de taxe d'aménagement de 30 000€ est à rembourser. (DM nécessaire + 25 000€)

Le poste matériel (opération 109) dispose de crédits insuffisants pour initier d'ores et déjà la mise à niveau du système informatique de la Mairie. Cela nécessite un transfert des autorisations de vote de 30 000€ également.

Les crédits seront dégagés par une réduction des dépenses imprévues -10 000€ et de l'opération 104 voirie, pour un montant de 45 000€. La DMI est adoptée par 18 voix pour et 4 abstentions.

**Augmentation du temps de travail d'un agent et création du poste correspondant** : La bibliothécaire occupe actuellement son poste à raison de 33 heures hebdomadaires. Il est proposé la transformation de son poste en temps plein afin de répondre à un élargissement de ses missions (mise en place d'activités en bibliothèque après le repas, 2 fois par semaine sur les temps péri-scolaires et participation à la permanence du samedi matin durant les vacances scolaires). (unanimité)

**Formation des élus** : En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 et de l'article L.2123-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le règlement de formation des élus, en fixe les modalités et décide le budget alloué à la formation des élus (4% de la masse des indemnités).

**Proposition de dates du Conseil Municipal en 2021** : lundi 11/01, lundi 8/02, lundi 8/03, lundi 12/04, lundi 10/05, lundi 7/06,

lundi 5/07, pas de conseil en août, lundi 13/09, lundi 11/10, lundi 8/11, lundi 6/12.

**Audit RGPD** : information sur le déroulement de l'audit de la CAPI qui s'est déroulé du 23 au 27 novembre 2020.

**La commission sports et vie associative** a dépouillé le questionnaire rempli par les associations lors du forum de septembre. Constat de saturation du planning du gymnase, besoin de matériel pour les manifestations. (Communication sur le matériel de l'ALEP matériel). Information sur la labellisation de la commune au titre de « Terre des jeux 2024 ».

**La commission jeunesse** rend compte de l'installation du Conseil Municipal des Enfants.

**Le Conseil d'Ecole de Boussieu** a constaté le grand nombre d'inscriptions pour l'année scolaire 2021-22, qui obligera à orienter toute inscription nouvelle vers l'école du village.

#### Déclarations Préalables :

*Christian Colomer* : parcelle AB 321, en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine, 114, rue des Platières

*Groupe Singer* : Parcelles 282, 163, 176, 257, 270, 284, 286, en zone Uic au PLU, Rouge Rc et Ri' au PPR, pour réhabilitation et mise aux normes d'accessibilité d'un commerce existant, 491, rue du Lac.

*SCI Giaouras* : parcelle AC 125, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge Ri' au PPR, pour remplacement des menuiseries et des bardages, 1650 RD 1085.

*Bruno Signal* : parcelle B 289, en zone A au PLU, blanc et bleu Bg1 et Bv au PPR, pour création d'ouvertures et modification de fenêtres 173, chemin de Branton.

*Mélanie Savoyat* : parcelle AD 442, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour transformation d'une fenêtre en baie vitrée, 193, Allée de Montcizet.

*SCI Chrisber* : parcelle AD 320, en zone Nd au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'une véranda, 1441, rue du Vernay (l'avis de l'architecte conseiller du CAUE est sollicité)

*SARL SEMCO* : parcelle AC 450, en zone Ui au PLU, pour construction de 2 kiosques de 18m<sup>2</sup>, à destination de salle de sport et de local repas, 670, rue du Vernay.

#### Autorisation de travaux :

*Groupe Singer* : Parcelles 282, 163, 176, 257, 270, 284, 286, en zone Uic au PLU, Rouge Rc et Ri' au PPR, pour réhabilitation et mise aux normes d'accessibilité d'un commerce existant de type M de 5ème catégorie (bureaux, entrepôt, salle d'exposition/vente), 491, rue du Lac.

**Servitude de passage pour ERDF-ENEDIS sur la parcelle AC 353-354 :** ENEDIS souhaite authentifier la convention pour la constitution d'une servitude de passage de canalisations électriques souterraines sur les parcelles au lieu-dit «les Chaumes» (section AC / numéros 353 et 354). A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de donner au Maire le pouvoir de signer cet acte et tous documents liés à la présente délibération.

**Servitude de passage au profit de la CAPI sur les parcelles 201-203-207 :** La CAPI souhaite signer une convention pour établir à demeure des canalisations d'eau potable et instituer une servitude de passage sur les parcelles au lieu-dit «Le Vernay» (section B / numéros 201, 203 et 207). A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de donner au Maire le pouvoir de signer cet acte et tous documents liés à la présente délibération.

**Autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % :** En attendant le vote du budget de l'année 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'engagement de dépenses en investissement jusqu'à concurrence de 25% du budget de l'année précédente. Autorisation de 15 000€ à l'opération 104 «voiries diverses» ; 22 000€ à l'opération 108 «bâtiments» ; 13 000€ à l'opération 109 «matériels divers» ; 20 000€ à l'opération 133 «place» ; 50 000€ à l'opération 134 «tourne à gauche».

**Convention avec le Département – lecture publique :** Le Département de l'Isère a pour compétence obligatoire le développement de la lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants. Dans ce cadre et en application du Plan Lecture 2020-2026, le Département propose de signer la convention de soutien aux

projets communaux de lecture publique. La commune bénéficiera, en contrepartie des actions culturelles menées et de la gestion de la bibliothèque, d'une aide technique et financière du Département. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et tous documents liés à la présente délibération.

**Création d'une classe supplémentaire et isolation école maternelle :** Au vu des effectifs qui vont aller en augmentant à l'école maternelle, du fait des projets de constructions dans le village et du fait de l'impossibilité de créer une classe supplémentaire à l'école de Bous sieu qui est saturée dès cette rentrée scolaire, il apparaît nécessaire d'anticiper la création d'une classe supplémentaire. Il a été demandé de créer un espace de repos supplémentaire, car la salle de repos actuelle est déjà sous dimensionnée et d'intégrer le local de rangement pour gros jeux, qui est actuellement dans une construction provisoire extérieure. D'autre part, il sera profité des travaux pour intégrer le renforcement de l'isolation du bâtiment existant, en changeant les menuiseries extérieures et en changeant le complexe isolation étanchéité du bâtiment. La totalité de l'opération se monte à 488 880,00€ HT.

Par 18 voix pour et quatre contre, le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Conseil Départemental au titre du programme de soutien aux investissements scolaires au taux de 60%, soit 293 328,00€.

Par 18 voix pour et quatre contre, le Conseil Municipal décide de demander une subvention à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des territoires ruraux) au taux de 20%, soit 97 776,00€.

#### **Déclarations préalables :**

*Roland Badin :* Parcelle AE 209, en zone U

au PLU, Bleu Bc et violet Bcl au PPR, pour construction d'un mur de clôture dans l'alignement du bâtiment existant, 155, rue de l'hôtel de Ville.

*Christophe Teurio et Elodie Venditti :* parcelle AB 428, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour division de la parcelle rue de Bous sieu.

*Marc Roncuzzi :* Parcelle AE 230, en zone Ub au PLU, pour ravalement de façades au 108, rue du Stade.

*SCI GIL :* parcelle AE 44, en zone Ua au PLU, pour ravalement de façades, au 2724 RD 1085.

*Cédric Lipold :* parcelle AD 355, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'une baie vitrée à la place d'une porte de garage au 272, Allée de Montcizet.

*Henry Yvrard :* parcelle A 153, en zone Uc au PLU, pour mise en place de 12 panneaux photovoltaïques, 791 Montée saint Romain.

Permis de construire :

*Murat Ertem :* parcelle AB 999, en zone UbOAI au PLU, bleu Bc au PPR, PC modificatif pour changement de couleur des menuiseries.

*Christophe Teurio et Elodie Venditti :* parcelle AB 428, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, rue de Bous sieu.

*Christian Goyet :* parcelle A 29p, en zone A au PLU bleu Bg1 et Bg2 et rouge RC-RV-Rv au PPR, pour construction d'une maison individuelle liée à l'activité d'élevage, chemin des Bottes.

#### **Autorisation de travaux :**

*Ma Bulle dog :* zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour aménagement d'un salon de toilette dans le garage, 205, rue Jean Jaurès.

## Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus

- Mardi 23 mars : **Collecte de sang** au gymnase
- Dimanche 9 mai : **Marche dans la nature avec l'ALEP Plein air**
- Samedi 12 juin : **Gala de l'EGNV** au gymnase
- Vendredi 25 juin : **Kermesse des écoles avec le sou des écoles du village** au stade du village
- Samedi 26 et dimanche 27 juin : **3<sup>ème</sup> festival Jeunes en scène** à la salle des fêtes
- Samedi 3 juin : **Fête d'été** au stade du village avec l'amicale des pompiers

## Emploi Jeunes

### **Au sein des services techniques en CDD Du 12 au 30 juillet 2021**

**Mission :** Sous la responsabilité d'un agent des services techniques, vous participerez à des travaux d'espaces verts, de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux.

**Profil :** être âgé de 16 à 18 ans, ponctuel, apte au travail physique et en extérieur, respect des consignes de sécurité, bon relationnel.

CDD d'une semaine (4 jours), sur 24 heures, de 7h30 à 13h30.

**Candidatures :** CV et lettre de motivation, à adresser à la Mairie, 231 rue de l'hôtel de ville 38300 Nivolas-Vermelle, avant le 15 avril 2021.

## **Clect – Election d'un représentant titulaire et suppléant :**

La CLECT est la commission de la CAPI, chargée du calcul du transfert des charges et des produits liés à une nouvelle compétence prise par la CAPI, ou à une compétence redescendue à une commune. Le principe est que le transfert ne doit entraîner ni charge supplémentaire, ni ressource supplémentaire, ni pour la CAPI, ni pour la commune. Le solde entre les ressources et les dépenses liées à la compétence constitue l'attribution de compensation (qui peut être positive ou négative). Décision unanime de désigner Michel Rival, Conseiller Municipal Délégué aux finances comme titulaire et Christian Beton, le Maire, comme suppléant.

## **Modification de la demande de subvention de l'extension de l'école maternelle au titre du Plan Ecole Départemental :**

Lors de sa dernière séance du 11 janvier 2021, le Conseil Municipal a délibéré pour solliciter une subvention globale pour l'extension de l'école maternelle et la rénovation énergétique du bâtiment existant pour un montant total de 488 880,00€ HT. Le Conseil Départemental a fait remarquer que cette présentation ne permettait pas d'obtenir le maximum de subvention, car les opérations inférieures à 100 000€ sont subventionnées à 60 % mais les opérations supérieures à 300 000€ sont subventionnées à 40 %, avec un plafond de 1 million d'euros de dépenses subventionnables. Il est donc proposé de scinder la demande de subvention en trois dossiers :

- un dossier d'extension de l'Ecole Maternelle pour un montant de 343 852, 68€ HT qui sera subventionné à 40 %
- un dossier de rénovation de l'isolation des terrasses de l'école maternelle pour un montant de 99 949,90€ HT, qui sera subventionné à 60 %
- un dossier d'amélioration thermique du bâtiment de l'école maternelle par remplacement de toutes les menuiseries extérieures par des menuiseries performantes, pour un montant de

88 521,00€ HT, qui sera subventionné à 60%.

- La demande de subvention au titre de la DETR n'est pas modifiée, mais le coût des VRD se sera pas pris en compte dans la dépense subventionnable.

Les quatre délibérations sont adoptées par 18 voix pour et 4 contre

## **Création d'un compte épargne temps :**

Le compte épargne-temps (CET) a pour objet de permettre aux agents d'accumuler des périodes de congés en les capitalisant dans un compte, en vue de bénéficier d'un congé en contrepartie des périodes de congé ou de repos non prises. Des règles spécifiques l'encadrent :

**Bénéficiaires :** titulaires et non titulaires (stagiaires exclus) / Contractuels de droit public employés de manière continue depuis au moins un an

**Alimentation du CET :** Jours de congés annuels non pris au-delà de 20 jours, RTT...

**Plafond :** 60 jours.

Suite à la saisine du Comité Technique, et à l'avis favorable émis, le conseil municipal à l'unanimité, décide la mise en place d'un CET à compter du 1er février.

## **Convention paroisse St François d'Assise :**

Il est proposé la mise en place d'une convention entre la Mairie et la Paroisse St François d'Assise afin de définir les modalités de prise en charge financière d'une partie de l'abonnement en électricité et de la consommation électrique des cloches et de la pompe du bassin extérieur à la charge de la Mairie. Cette convention fixe le montant annuel de participation à 200€. Ce montant est révisable chaque année, en fonction de l'évolution des coûts d'électricité. (Unanimité)

**Tickets restaurant :** Le Centre de Gestion de l'Isère (CDG 38) propose un contrat groupe Titres Restaurant, à compter du 1er janvier 2022 pour une période de 4 ans. Pour adhérer, il est possible de donner dans un premier temps un mandat au CDG 38 pour lancer la procédure. Durant l'été 2021 il sélectionnera un prestataire et une offre mutualisée, il sera alors proposé

aux collectivités ayant donné mandat au CDG d'adhérer au contrat groupe. (Unanimité)

## **Tarif mise à disposition du stade des Mûriers pour les établissements secondaires extérieurs à la commune.**

L'utilisation du stade des Mûriers a été demandée par le collège St Joseph. Les créneaux souhaités (mercredi 12/14 heures) sont disponibles mais il est proposé d'appliquer un tarif différentiel aux établissements secondaires extérieurs à la commune avec lesquels il n'existe pas de réciprocité. Il est proposé au Conseil Municipal de voter un tarif différentiel (9€ de l'heure au lieu de 4.50€) pour les établissements secondaires extérieurs à la commune. Marie-Pierre Mermet propose un amendement pour appliquer le même tarif qu'au Lycée. L'amendement est adopté par 16 voix pour et 6 contre. Le tarif appliqué sera donc de 4,5€ par plateau utilisé.

## **Acceptation de dépôt d'une œuvre d'art en Mairie :**

Jo Ciesla a décidé de remercier l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle, pour l'exposition organisée lors des journées du patrimoine, en lui offrant une œuvre, à condition qu'elle soit exposée dans un lieu public. Il est proposé de l'exposer dans la Salle des Mariages. (Unanimité)

## **Déclarations préalables :**

**Jean-Claude Goy :** parcelle A 146, en zone An au PLU, Bleu Bgs et Bg2 au PPR, pour construction d'une piscine, 92, chemin des Bottes.

## **Permis de construire :**

**Killian Merzoughi :** parcelle AB 363p (lot A), en zone Ub OA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'un bâtiment artisanal sur un terrain situé rue de Boussieu.

**Centre Immo :** parcelle AD 154, en zone Ua au PLU, pour transfert d'un permis de construire, route de Sérézin.

**SCI GFPI :** parcelle AE 379, en zone Ua au PLU, Blanc et violet BcI au PPR, pour construction de deux maisons individuelles 110 rue du Carre. Avis défavorable, car il manque deux places de stationnement.

## Moelleux au chocolat

### **Les ingrédients :**

250g de chocolat  
4 œufs  
180g de farine  
180g de sucre en poudre  
180g de beurre fondu  
1 sachet de levure



### **Préparation :**

Séparer les blancs des jaunes. Travailler les jaunes avec le sucre. Ajouter le beurre et le chocolat que l'on a fait ramollir ensemble au bain marie. Ajouter peu à peu la farine et la levure. Battre les blancs en neige très ferme et finir de mélanger le tout. Verser la pâte dans un moule bien beurré. Cuire à feu moyen pendant 25 à 30mn.

# Agir Autrement pour Nivolas

Une année s'est écoulée depuis les élections municipales, année particulière entre confinement, déconfinement gestes barrières et couvre-feu. Malgré ce contexte inédit nous voyons régulièrement dans les journaux des comptes rendus de réunions de commissions extra-municipales, de comités consultatifs, ou plus simplement de réunions d'informations mises en place dans bon nombre de communes du Nord Isère démontrant ainsi que ; même dans une situation difficile il est possible avec un peu de bonne volonté de faire vivre une vraie démocratie.

Dans beaucoup de communes il était ; pendant la campagne électorale question de développer la démocratie participative ; certains

une fois élus ont respecté leur programme d'autres sont ; il faut en convenir un peu en retard.

Un des axes principaux de notre liste était de replacer «les citoyens au centre du village» en partant du constat très simple que les habitants ne se sentaient ni écoutés, ni entendus et encore moins informés. Il nous semble en effet primordial que lorsque des projets importants (aménagement de la place du square par exemple...) sont à l'étude et vont impacter la vie de tous les habitants ; il devrait y avoir à minima des réunions d'informations pour présenter et détailler le projet et surtout recueillir les observations des futurs utilisateurs.

Nous pensons que consulter les habitants sur l'avenir de la commune pourrait permettre de cibler des actions, identifier des points noirs oubliés ou qui n'ont pas été repérés ; et surtout prendre en compte les idées et remarques pour avoir une vraie idée des souhaits et aspirations des Nivolésiens.

Notre objectif n'est pas d'être dans une opposition systématique mais bien d'avoir une démarche constructive et responsable dans la mesure où nos idées sont écoutées et discutées.

La démocratie participative se met en place dans de nombreuses communes il serait dommage qu'à Nivolas elle reste « une coquille vide ».

Le groupe d'opposition - Bernard Belony, Jean-Pierre Mailles, Armelle Talbot et Nicole Yvrard

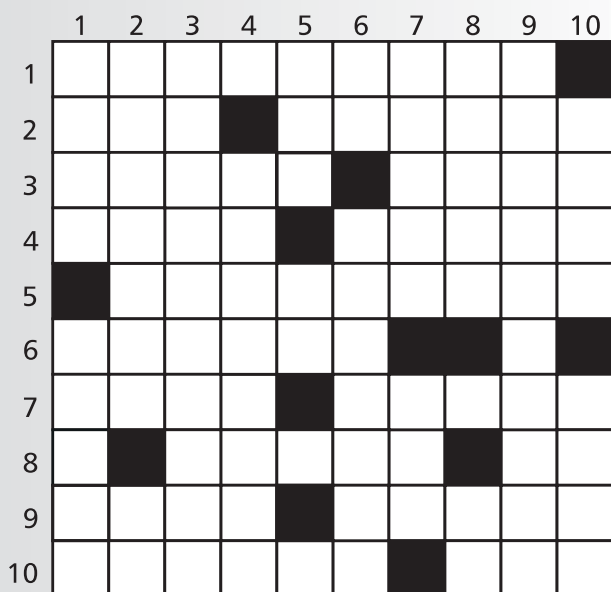
## Mots Croisés n° 136 - solution p.18

### Horizontalement

- 1/ Région Aquitaine
- 2/ Trou dans un mur  
Avançât ventre à terre
- 3/ Vents cinglants  
Comme un centre de vacances
- 4/ Prétentieux  
Prépara l'impression
- 5/ D'Eire
- 6/ Peuvent remplacer l'homme
- 7/ Paresseux - Écima
- 8/ Ouvrage de référence - Titane
- 9/ Avant nous - Nuire
- 10/ Somme qui répare - Direction

### Verticalement

- 1/ Bibis - Futés
- 2/ Avis - Distance chinoise
- 3/ Peut disparaître lentement
- 4/ Aveuglées
- 5/ Lentille bâtarde  
bout de chocolat
- 6/ Est donné pour jouer  
Se dit d'un cheval à dos creux
- 7/ Saint Évêque - Socle de golf
- 8/ Vomitif - Réfléchi
- 9/ Plantes aromatiques
- 10/ Boissons à l'anglaise  
Nid d'aigle



## Barrières contre l'invisible

*Le fait de lutter contre un ennemi immatériel  
Semble être du domaine de la spiritualité  
Pourtant c'est pour contrer un danger réel  
Que tout le monde mène le combat engagé*

*Entre couvre-feu, confinement ou geste barrière  
Chacun de nous doit accepter certaines applications  
Car nous sommes tous dans la même galère  
En ce qui concerne l'avenir de notre situation*

*Beaucoup d'espoir arrive avec toute la vaccination  
Et à l'heure où le monde entier est partenaire  
Au pays de Louis Pasteur et de sa réalisation  
Il est impensable de ne pas lui être solidaire*

*Pour ceux qui en France ont connu l'occupation,  
Le couvre-feu actuel ne semble pas catastrophique  
Mais il faut l'admettre avec résignation  
Sans heurtes la liberté de notre République.*

Henri ROBERT

## La neige éternelle

*On parle beaucoup du réchauffement climatique  
Mais la vague neigeuse peut revenir sur la région  
Car l'hiver n'a pas dit son dernier mot emblématique  
Et pourrait nous rappeler son ancienne identification*

*Lorsque sur Nivolas et la région il n'y a pas si longtemps  
Arrivait une chute de neige aussi abondante que brutale  
Rendant très difficiles et dangereux tous les déplacements  
Il fallait entreprendre une mobilisation générale*

*Pour dégager toutes les voies nécessaires à la circulation  
C'est alors qu'intervenait Joseph Goyet et son attelage  
Qui tirait un lourd chasse-neige de solide construction  
Parcourant silencieusement tous les chemins du village*

*La neige a toujours eu beaucoup d'attrait chez les enfants  
Et a été pour les sportifs de nombreux sujets d'action  
C'est pourquoi il ne faut pas voir que les inconvénients  
Pour pouvoir vivre normalement cette éternelle saison.*

Henri ROBERT

**3<sup>ème</sup> festival Jeunes en scène - Samedi 26 et dimanche 27 juin à la salle des fêtes**

«Elle court elle court la covid, la covid méfiance mesdames. Elle court elle court la covid, la covid méfiance messieurs. Elle est passée par ici, elle repassera par là, elle mord». Personne n'ignore la charmante comptine mettant en scène un bien joli petit furet, que nos grands-mères chantaient au-dessus des berceaux pour endormir le dernier nourrisson de la famille. Mais le bien joli furet qui aimait tant jouer à cache-cache, finissait à la fin par s'endormir. Dans la comptine revisitée, «la covid» remplace le furet, et à la fin elle ne s'endort pas mais elle nous mord. Tous autant que nous sommes, que ne donnerait-on pas pour qu'elle s'endorme, au lieu de nous mordre ! Voilà plus d'un an qu'elle joue à cache-cache, qu'elle nous pourrit la vie, et même la mort, qu'elle détruit nos industries, nos commerces, nos emplois, nos loisirs, nos vacances, notre vie culturelle, la plupart de nos petits plaisirs quotidiens, notre moral. Mais qu'elle s'endorme enfin, même que d'un œil ! Juste un répit pour qu'on reprenne notre souffle. Et bien non, même pas ! Inlassablement, «la garce» passe par ici, elle repasse par là, elle s'en va, elle revient semant comme à plaisir la mort et le malheur sur son passage. Elle se déguise même en mutant, pour revenir encore plus contagieuse, plus insidieuse et plus redoutable sous la forme «d'un variant» comme disent les scientifiques. Un poison, un calvaire, une calamité dont notre société moderne

se serait bien passée. Nos plus grandes sommités politiques et scientifiques sont impuissantes, dépassées. Chaque jour, l'un nous dit noir pour nous responsabiliser, l'autre nous dit blanc pour nous rassurer, et un troisième, adepte de la synthèse, nous dit gris pour un peu plus nous embrouiller. A quel saint se vouer ? Bien malin qui peut le savoir. Alors, les plus optimistes se tournent vers «Saint vaccin». Les plus pessimistes disent «Saleté de virus». Pas très encourageant tout ça, alors misons tout sur «Saint vaccin», et fondons l'espoir qu'il nous sortira petit à petit de cette «chienlit».

Pour couronner le tout, on nous raconte des salades, «communication politique» oblige. Ainsi, on a bien compris que «la covid», jouait sans qu'on n'y puisse grand chose, comme le gentil petit furet, à cache-cache avec nos nerfs. Mais nos élites ne sont pas obligées de nous infliger d'autres parties de cache-cache. Après avoir appliqué pour cause d'impuissance le principe de la comptine du gentil petit furet à «la covid», nul ne les obligeait à l'appliquer au masque, puis aux tests, et enfin aux vaccins. Chaque fois la même chose, on nous annonce leur arrivée massive, et toc ! Le pétard s'avère mouillé, les belles promesses ne sont pas tenues. On ne demande pas que l'on nous dise «braves gens, tout va bien, dormez en paix, on s'occupe de tout». On demande simplement qu'on nous parle comme



à des adultes responsables conscients des immenses difficultés pratiques, économiques ou logistiques pour régler tous ces défis. Il fut un temps où on nous «rebattait les oreilles» avec les bienfaits de la décentralisation. C'est le moment de la mettre en application cette décentralisation pour lutter contre cette « foutue » pandémie, en s'appuyant autant que faire se peut sur tous les élus de la République, à tous les échelons, dans cette guerre sans merci. Ainsi, on pourra fluidifier et «mettre de l'huile» dans les rouages de ces énormes mécaniques qu'il a fallu construire dans l'urgence pour masquer, tester et vacciner. Qu'on nous fasse jouer à cache-cache, on veut bien, mais avec des sujets aussi sensibles et aussi sérieux, non. Les hommes et les femmes du pouvoir jouaient déjà à cache-cache, en se régalant même, dans les cours des anciens rois de France. Les yeux bandés, chacun se délectait de chercher, de trouver, et au passage de palper par inadvertance l'anatomie des autres participant(e)s, pour le ou la reconnaître. Le jeu était fort prisé et fort plaisant pour les désœuvrés de la cour, l'enjeu était loin d'être le même. Les temps ont changé.

Prenons l'exemple le plus récent de la vaccination des «plus de soixante quinze ans» hors EPHAD, frange de la population la plus sensible, la plus fragile et la plus exposée. Il y a eu quelque part quelque chose

d'indécrottable à leur faire miroiter la vaccination pour tous, puis de les laisser seuls se débrouiller avec des numéros de téléphone injoignables et des sites informatiques confus et alambiqués menant presque toujours dans une impasse décourageante. On savait pourtant bien que dans une bonne frange de cette tranche d'âge, la culture de l'informatique n'est pas leur point fort. On savait aussi que «promettre les vaccins pour tous» était une gageure compte tenu de la pénurie prévisible. Nos dirigeants ne sont quand même pas «des perdreaux de l'année» pour ne pas avoir imaginé qu'en de telles circonstances, dès la sortie du premier vaccin, «la demande» allait exploser par rapport à «l'offre». Ceci, sans compter en plus sur les amitiés et les inimitiés politiques ou diplomatiques internationales. C'est un peu comme si on leur avait dit à nos anciens : «le bateau coule, sautez tous à la mer, on vous envoie en urgence une bouée pour chacun», et puis le lendemain : «désolés, mais on ne s'était pas rendu compte que l'on n'avait pas assez de bouées». L'écho répondit «glou-glou» ! Certains l'interprètent comme du mépris, et on ne peut pas leur donner tort. Il y avait peut-être moyen de faire autrement, comme par exemple temporiser en commençant par les plus âgés et ne pas faire sauter tout le monde à la mer en même temps. En cette circonstance, nos «énarques» méritent bien le «bonnet d'âne» de l'organisation !

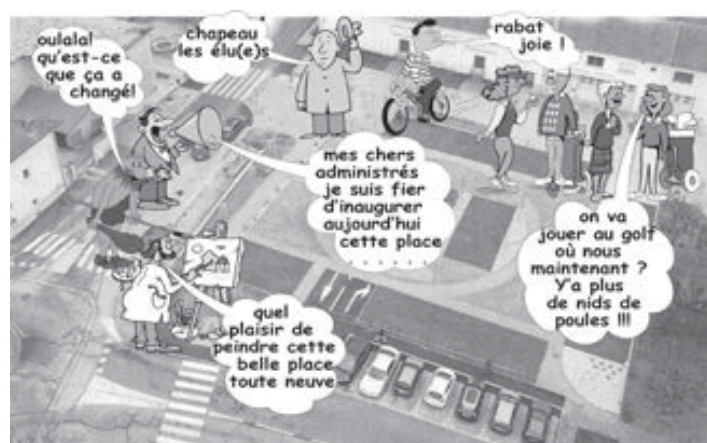




Même si le français est de par ses origines gauloises toujours un peu réfractaire, et adepte assidu de la critique facile, nul n'est besoin de lui tendre en permanence des perches à longueur de semaine pour alimenter ce mauvais penchant. Dites-lui la vérité, rien que la vérité, et alors, vous verrez que le français comprendra. Il comprendra que ce n'est pas facile et que vous êtes loin d'avoir en mains tous les leviers pour commander et régler les problèmes urgents et gravissimes qui se posent en permanence avec cette saleté de «covid». Personne ne vous accusera de «capitulation en rase campagne», si vous avouez de temps en temps que vous ne maîtrisez pas tout. Ce sera de la pédagogie, vous qui en temps normal semblez en être si friands ! Alors vous verrez que malgré la gravité de la situation, le français retrouvera un peu de confiance et en même temps, un peu de sa gouaille et de son humour naturel. Il prendra son mal en patience. Il oubliera pour un instant la situation sanitaire et la situation économique catastrophique qui nous attend. Il se dira même peut-être : *«tiens, c'est une bonne idée de mettre de fortes amendes aux contrevenants du couvre-feu ou du confinement, ça va faire du bien aux finances de l'état !»*. Ou alors : *«tiens c'est bien d'avoir supprimé la cérémonie des vœux du maire, ça va faire du bien aux finances municipales !»*. Dans ce dernier cas, il bougonnera bien un peu dans son fort intérieur pour

regretter l'apéro, les pizzas et les petits fours, ainsi que «les bisouillages de la bonne année» qui allaient avec. Mais raisonnable, il «positivera», et se dira *«on ne peut pas tout avoir»*. Le nivolaisien se rendra même peut être compte que le père Noël lui a apporté une jolie place du 8 mai toute neuve, alors il dira : *«merci mesdames et messieurs les élus passés et présents»*. C'est une version imaginée très optimiste de la situation en cette période de catastrophe ambiante, mais on peut toujours rêver. Contrairement à «la covid», un peu d'humour ne fait pas de mal et n'a heureusement jamais tué personne !

Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, un autre type de furet, de race «putoisée» celui là, avec une frimousse rousse bien arrangée par les soins esthétiques, passait aussi par ici et repassait par là. Faisant jouer pendant 4 ans son peuple à une partie de cache-cache endiablée. Il est quand même arrivé à interpréter une partition d'un niveau rarement atteint dans les annales internationales des présidents démocratiquement élus. Être Président de la plus grande démocratie du monde, être donc entre autres le chef suprême et le garant de l'organisation des élections présidentielles. Dire ensuite à la face du monde qu'elles étaient truquées, il fallait oser ! Mais encore plus fort : à une semaine de la fin de son mandat, haranguer ses hordes de partisans



pour les inciter à «prendre» le capitole, fief du congrès et de la démocratie qu'il est censé représenter, pour ensuite compter les morts, ça découle d'une inconscience diabolique inimaginable pour un élu ! L'émergence d'un nouveau type de société perverse dont il semble un adepte, consistant en des croyances de conspirations tous azimuts, et qu'on appelle «le complotisme» fait froid dans le dos. Asséner à longueur de journée des contre-vérités jusqu'à ce que les esprits les plus faibles y adhèrent, on pourrait peut-être le comprendre s'agissant d'un vulgaire chef de bande d'une quelconque République bananière. Mais pas d'un président démocratiquement élu ! Twittez, twittez, il en restera toujours quelque chose ! Les gens sensés, épris de justice, espéraient que le congrès allait quand même lui donner une petite leçon à ce curieux président. Oh ! pas «la chaise électrique» bien sûr, il la réservait à d'autres. Mais au moins lui retirer le droit de postuler à nouveau dans 4 ans au privilège de «la chaise à porteur» en le destituant. Le fait qu'il puisse retourner tranquillement sans être inquiété à ses twits et à ses parties de golf est tout simplement effarant. Ceci en dit long sur la décomposition de plus en plus avancée de nos démocraties. Il a maintenant 4 longues années notre «furet putoisé» pour graisser, réviser et améliorer son infernale «machine à inventer les complots». Merci la justice des copains et des coquins !

Pour en revenir à «la covid», malgré toutes ces péripéties, l'heure n'est pas au renoncement. La pandémie est bien présente et il faut faire face coûte que coûte. Oublions pour un instant toutes ces théories déstabilisantes qu'on nous distille à la manière des apparitions et des disparitions improbables du furet. Recentrons-nous sur l'essentiel, à savoir : protéger du mieux possible notre santé, celle de nos proches, et celle de tous les autres. Pour cela, soyons patients et appliquons les directives de bon sens (oui, il y en a quand même !) qu'on nous suggère pour tous nous protéger. Faisons le forcing pour que le plus possible d'entre nous reçoivent le vaccin, et attendons des jours meilleurs. Le printemps arrive, il ne sera probablement pas le meilleur de tous ceux que l'on a connus, mais il aura quand même le goût du printemps. Les bourgeons vont bourgeonner, les fleurs vont reflleurir, les prairies vont reverdir, les oiseaux vont rechanter. La nature va nous donner toutes les belles choses qu'elle a en elle pour nous redonner un peu le moral. Raison de plus pour encore mieux la respecter, mieux la protéger, et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour désarmer toutes ces mains avides et criminelles qui l'anéantissent à petit feu. Même si elles nous font croire, que c'est toujours pour le bien de l'humanité. Portez-vous bien vous et vos familles, gardez le moral, et maniez quand même l'humour sans modération.

Guy HYVER

## Etat civil de décembre à mars 2021

### Naissances

- LABOURI Abygaël, Patricia, Sandra, née le 20 décembre 2020,
- BALTHAZARD Marion, Patricia, Paulette, née le 25 janvier 2021,
- SOREA Maya, née le 26 janvier 2021.
- COURBI Rafaëlle, Louann, Elodie, née le 27 janvier 2021,
- RAVANAT Tim, Didier, Serge, né le 14 février 2021
- PESTEL Raphaël, Michel, Bernard, Gérard, né le 24 février 2021,



### Décès

- REBUSTELLA Alphonsine Vera divorcée GIRARD-BUTTOZ, décédée le 29 novembre 2020,
- LESEUR Jean-Claude, décédé le 30 novembre 2020,
- MEUNIER Rémy, François, Alphonse, décédé le 04 janvier 2021.



## Ces agents qui administrent Nivolas

Les agents d'accueil et d'administration travaillent toute l'année pour gérer les affaires communales aux côtés des élus.

Leur mission est avant tout celle d'un service public de qualité en accueillant les habitants, en traitant leurs demandes (scolarité, urbanisme, associatives, état civil...) mais également en administrant l'ensemble des affaires communales (finances communales, ressources humaines, secrétariat général, travaux...). C'est leur engagement professionnel quotidien en tant qu'agent public.

Cette équipe vous est présentée, pour ceux qui ne la connaîtraient pas, pour vous donner un petit coin de coulisses de la Mairie et mettre un visage, un nom, sur ceux qui traitent

vos demandes, vos dossiers en Mairie. La Ville souhaite remercier et mettre à l'honneur cette équipe pour son engagement quotidien.

### Nivolas 2.0 :

En 2021, c'est un nouveau cadre de travail qui a été mis en place pour les agents d'accueil et d'administration : modernisation des outils numériques de travail, nouveau parc informatique...

C'est une réponse nécessaire et ambitieuse de la commune permettant de moderniser ses pratiques et de répondre à la réglementation RGPD (règlement général sur la protection des données). C'est une garantie complémentaire pour la protection des données des habitants de Nivolas-Vermelle.



De gauche à droite : Jean-Michel PICARD (Directeur Général des Services), Florence GINET (accueil et Etat Civil), Katia PERRIN-NIQUET (accueil, logements, élections, centre de loisirs...), Nathalie CARDOSO (accueil, manifestations, vie associative, CCAS...), Béatrice CLIET-MARREL (urbanisme, périscolaire, comptabilité), Isabelle GARNIER (responsable Administration Générale, ressources humaines, finances, Conseil Municipal...).

## 17 caveaux supplémentaires posés dans le nouveau cimetière

La dernière série de caveaux posés voilà plus de quinze ans, a permis de faire face à la demande jusqu'à aujourd'hui, mais les élus avaient constaté qu'il ne restait plus que quelques concessions, aussi a-t-il été décidé de poser une nouvelle série de caveaux qui permettront sans doute de « tenir » aussi longtemps. Le principe, c'est que la famille achète une concession pour trente ans et achète également le caveau, au prix coûtant. Au bout de trente ans, la concession est renouvelée, mais le caveau reste acquis à la famille.

Avec ce nouvel aménagement, la commune peut proposer toutes les solutions pour les défunts, des concessions en pleine terre dans les quatre carrés de l'ancien cimetière, des concessions avec caveaux, des niches de columbarium pour les cendres et le jardin du souvenir, pour la dispersion des cendres, car l'incinération progresse chaque année.



## 1<sup>er</sup> emploi / Agent technique

Vous êtes un(e) jeune Nivolésien(ne) et vous souhaitez travailler pour votre commune dans le cadre d'un 1<sup>er</sup> emploi (cet été) ou d'un lancement de carrière professionnelle en tant qu'agent technique aux espaces verts ? envoyez votre candidature spontanée à la Mairie au plus vite.

[dgs@nivolas-vermelle.fr](mailto:dgs@nivolas-vermelle.fr)

## CCAS ~ repas des aînés

En raison des contraintes sanitaires et des risques liés à la pandémie de la COVID-19, la municipalité et le CCAS sont contraints d'annuler le repas des Aînés, initialement prévu fin avril 2021. Nous ne manquerons pas de vous communiquer une nouvelle date dès que la situation le permettra (éventuellement au courant de cet automne).

Gardons espoir pour une sortie prochaine de cette période douloureuse et contraignante, et un retour à la convivialité et au partage des bons moments entre amis, famille et voisins ! Portez-vous bien !

## La place du 8 mai 45 rendue aux usagers

Samedi, 9 janvier, une grande partie des élus du Conseil Municipal avait répondu présent à l'invitation de Christian BETON, le Maire, afin d'ouvrir officiellement la place au public. En présence de Gilles Lo lacono, le maître d'oeuvre, de Philippe Fournier de l'entreprise Fournier TP qui a réalisé la mise en forme des aménagements et de Jean-Christophe Rojon, des Jardins du Val Rupéen qui s'est chargé de la mise en place de l'evergreen, des plantations et du mobilier, le Maire rappelait le principe et les étapes de l'aménagement. Le Conseil avait travaillé plusieurs années en amont, dans le cadre du Contrat Ambition Région de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour une opération

Centre Bourg, qui avait prévu un financement de 39 000€ pour l'aménagement de la place centrale.

Christian Beton rappelait qu'avec l'aide bénévole d'un stage de feng-shuy le parti pris s'était orienté vers un aménagement privilégiant les échanges entre usagers, laissant toute sa place aux piétons, prévoyant une liaison avec la placette à côté de l'église et la place du marché. Un parti pris également de privilégier l'infiltration des eaux pluviales et d'amener de la verdure, sur les stationnements et avec des arbres, afin de créer une zone de fraîcheur au centre du village. Il rappelait que les travaux avaient été menés sans dépassement financier, puisque sur un



total dépassant légèrement les 200 000€, la région apporte 39 000€, la CAPI à travers sa compétence éclairage public participant à hauteur de 34 000€ et la commune à 102 000€, après récupération de la TVA. Les usagers ont pu immédiatement prendre possession des lieux, à l'occasion du marché.

## Des sondages près du pont du Bas-Vermelle

Dans le programme pluri-annuel de reconquête du bon état écologique des rivières lancé par l'Etat, deux points durs ont été relevés sur l'Agny : le seuil de la scierie qui était une ancienne prise d'eau et le radier du pont du Bas-Vermelle.

«Le Conseil Municipal a opté pour la solution de dérasement complet de ces deux obstacles, car c'est la solution la plus naturelle, qui n'entraînera pas de frais d'entretien par la suite» précise le Maire Christian Beton. Mais cela a impliqué une étude complémentaire afin de vérifier la solidité du pont et déterminer les conséquences qu'entraînera le dérasement

du seuil, pouvant aller jusqu'à la reconstruction du pont.

L'étude géotechnique a été confiée à l'entreprise Technosol et ses résultats permettront d'avoir les éclairages pour choisir la bonne solution. Les prélèvements de sols sont en cours et seront analysés en laboratoire.



## Remplacement des lanterneaux du gymnase

Les lanterneaux du gymnase qui servent à la fois de puits de lumière et de trappe de désenfumage en cas d'incendie étaient d'origine, donc les menuiseries étaient fatiguées et lors de grosses pluies, il nous est arrivé de devoir interrompre un match, car une flaque d'eau s'était formée sur le terrain.

La municipalité a donc décidé du changement des sept lanterneaux,

cinq dans la grande salle et deux dans la salle spécialisée de gymnastique. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Franco, qui a dû faire appel à une nacelle pour atteindre les lanterneaux de l'intérieur et à une grue pour aller à l'extérieur. Une entreprise spécialisée est intervenue pour mettre en place la câblerie commandant le dispositif de désenfumage.



## La distribution des colis de Noël aux aînés

Le samedi 19 décembre, comme chaque année et malgré les contraintes sanitaires actuelles, les élus et bénévoles du CCAS de Nivolas-Vermelle ont distribué les colis de Noël aux aînés de la commune. Sous un soleil et une température automnale, 170 colis ont été livrés (117 pour les personnes seules et 53 pour les couples de plus de 75 ans) avec le sourire et le réconfort de quelques paroles et souhaits, échangés avec le masque et la distanciation



physique mais aussi avec chaleur et bonne humeur. 10 colis ont été apportés aux Nivolaisiennes et Nivolaisiens séjournant en maison de

retraite. Toutes ces douceurs, accompagnées d'une très belle carte de vœux imaginée par les enfants nouvellement élus du CME (Conseil Municipal

d'Enfants), ont ravi les heureux bénéficiaires. Rendez vous pris pour l'an prochain pour un moment de partage peut être encore plus convivial.

## Téléthon : merci à tous

Le lendemain de Noël, dernier délai fixé pour apporter des dons en Mairie, Gilles Gentaz, coordinateur local du Téléthon, Michel Rival, trésorier, en présence de Christian Beton, le Maire, remettaient les fonds collectés à la délégation du Téléthon du nord-Isère. C'est Jean-Paul Schont, le nouveau délégué qui signait la remise des fonds. Il était accompagné par Jacques Banchet, qui a assumé cette mission pendant plus de dix ans et qui s'appête à passer la main et par Colette Giroud, la locale de l'étape. Une somme évidemment bien moindre que les années précédentes, puisque cette année, aucune manifestation n'était possible, c'est à cette aune qu'il faut mesurer les 540 € qui ont pu être collectés dans l'urne déposée dans la hall de la Mairie. Jacques Banchet rappelait que c'était une belle façon de maintenir le lien entre l'équipe nivolaisienne et le Téléthon, en espérant que l'an prochain on pourra reprendre des rendez-vous plus festifs.



## Reprise de la voûte de l'église

Une gouttière importante était apparue sur le toit de l'église, à l'angle du clocher. Après réparation de la toiture, il convenait de reprendre les dégâts causés à la voûte en plâtre. Travaux confiés à l'entreprise Couchet.



## Centre de loisirs été 2021

Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires, le centre de loisirs sera ouvert du 7 au 30 juillet 2021 à Nivolas-Vermelle ! Vos enfants seront accueillis de 6 ans à 14 ans, de 7h45 à 18h, pour des activités sportives et ludiques, animées par la Fraternelle, dont une équipe s'installe dans les lo-

caux du centre de loisirs à Nivolas-Vermelle. Le projet éducatif du centre de loisirs sera axé sur le vivre-ensemble et l'épanouissement de chacun, en développant la cohésion du groupe et en favorisant l'autonomie des enfants. Les inscriptions se feront en mairie, à compter du mois de mai 2021.



## Soirée conviviale pour la Fête des mères et des nouveaux arrivants

En 2020, nous avons dû annuler ce moment convivial pour la Fête des mères et des nouveaux arrivants. A l'époque, nous étions convaincus que cette manifestation pourrait être organisée en 2021. Nous savons que de nombreuses nivolaisiennes apprécient cette occasion de se rencontrer. Depuis quelques années c'est aussi l'occasion d'accueillir de nouveaux habitants sur notre commune.

La chorale en plein cœur a pris l'habitude d'animer de manière participative la soirée. Nos jeunes élus du CME ont eu l'occasion de préparer une vidéo pour présenter la commune aux nouveaux arrivants et de dire des poèmes pour fêter les mamans. C'est avec grand regret que la situation sanitaire actuelle nous conduit une année de plus à renoncer à ce projet.

## Conseil Municipal Enfants de Nivolas-Vermelle



C'est avec un grand enthousiasme que les jeunes élus du CME se sont retrouvés pour le 1er conseil municipal enfants de l'année. Quatre anciens élus du CME ont répondu à l'invitation lancée par Nathalie Paccini, conseillère municipale déléguée à la jeunesse. Après un jeu de cohésion, très apprécié par les enfants, les anciens élus ont témoigné à propos de leur expérience d'élus lors du précédent mandat. Pour tous, cela a été une belle expérience qui leur a permis de nombreuses acquisitions : prendre la parole devant un groupe, prendre des responsabilités, participer à des prises de décisions. Les temps forts de leur mandat auront été l'organisation des pique-niques intergénérationnels avec leur QUIZZ au moment de la fête d'été, l'organisation des journées sans voiture et la réalisation de la vidéo pour présenter

la commune. Dans un second temps, la parole est revenue aux nouveaux élus qui ont repris leur profession de foi pour définir des thèmes d'actions. Un premier axe s'est dégagé : l'environnement avec notamment le tri des déchets et le développement des modes doux pour les déplacements. Le second axe relève du social avec l'organisation de rencontres intergénérationnelles, encourager les animations associatives et équiper le stade du village de jeux pour leur âge... Ils ont également demandé à avoir la parole dans le TUN et rencontrer des jeunes élus d'autres CME. Arthur a résumé ce projet : « Vivre ensemble dans un bel environnement ». Devant tant d'énergies et tant d'idées, les élus adultes, qui accompagnent le CME, sont restés admiratifs !

### L'application RUBAN est disponible !

KEOLIS RUBAN

**L'objectif : simplifier la vie de nos clients.**

Cette application propose différentes fonctionnalités :

- **La recherche et la planification de l'itinéraire**
- **Localisation** des arrêts, des gares, des agences commerciales RUBAN, des dépositaires RUBAN et des parkings vélos sur la cartographie.
- **L'achat du titre de transport**
- Notification pour **informer sur les perturbations** en cours et à venir.
- **Gestion de ses lignes et arrêts favoris**
- **Guidage vocal pour les mal et non-voyants**



Cette solution digitale est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones équipés des systèmes Android ou iOS :

**Sur Android :** <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.keolis.ruban>

**Sur iOS :** <https://apps.apple.com/fr/app/id1545373705>

### LA DENICH' BOUTIQUE

Venez découvrir dans le centre de Nivolas-Vermelle cette jolie boutique de prêt-à-porter féminin unique en son genre !

Klecia MEZIAS vous accueille avec gentillesse et enthousiasme à La Denich'boutique. Elle vous propose des vêtements originaux, made in France/Italie/Portugal. Vous trouverez également des accessoires (sacs à main ...) et des bijoux venant du Brésil.

D'origine brésilienne, Klecia habite Nivolas-Vermelle depuis presque 8 ans. Son parcours est atypique : après des études universitaires au Brésil pour devenir professeur, puis une expérience dans le secteur bancaire et enfin un poste à EDF (dans la 2ème plus grande usine hydro-électrique du Brésil), elle arrive en France en 2013.

**«Ce que j'aime dans mon métier de commerçante est d'être en contact avec mes client(e)s, donner des conseils, parler et échanger.»**

En 2018, avec l'aide de son mari José MEZIAS, Klecia ouvre La Denich'boutique qui était au départ un magasin de déstockage. Mais au bout de 6 mois, elle change de projet pour se spécialiser davantage dans le prêt-à-



porter féminin. Elle réalise alors ses premiers achats de vêtements au Portugal puis développe sa gamme avec des vêtements fabriqués en Europe. Sa clientèle est essentiellement locale (Nivolas-Vermelle, Bourgoin-Jallieu, Les

Eparres) ou parfois de passage, grâce à sa situation en bord de route, qu'elle considère comme un véritable atout.

La Denich'boutique - 2744 Départementale 1085 - 38300 Nivolas-Vermelle - 07 60 41 27 34

Du mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h (18h pendant le couvre-feu)

<https://www.facebook.com/D%C3%A9nich-boutique-2267086636861138/>  
[https://www.instagram.com/ladenich\\_boutique/](https://www.instagram.com/ladenich_boutique/)



### UNE NOUVELLE ENTREPRISE ET UN NOUVEAU SERVICE....



Depuis 1 an, Jean-François Vistalli a créé DEPAN'TRONIC, un atelier de réparation de matériel électronique (télévision, hifi, musique...) et aussi de petit électroménager (un aspirateur, une cafetière, un robot, un mixer etc...). Ses clients sont des particuliers et des professionnels. Il répare des modules industriels.

Jean-François Vistalli est originaire de Bourgoin-Jallieu et a travaillé dans plusieurs communes du Nord Isère. En créant cette nouvelle entreprise, il dit poser un geste écologique, permettre à chacun de prolonger la vie de ses appareils, donc de faire des économies et limiter les déchets. Ces préoccupations sont totalement d'actualité et partagées par un grand nombre.

Comment contacter DEPAN'TRONIC ? L'atelier se trouve 345 Rue Victor Hugo 38300 Nivolas-Vermelle. Jean-François Vistalli reçoit et réceptionne les appareils sur rendez-vous au 06 24 20 35 93. Les horaires sont du lundi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h et le samedi : 9h à 12h / 14h à 17h

**Vous pouvez aussi le contacter par mail : [depantronic@outlook.fr](mailto:depantronic@outlook.fr)**  
**Vous trouverez plus d'informations sur Facebook et sur les pages jaunes**

### Fête d'été le samedi 3 juillet 2021

Résolument optimiste, le bureau municipal a décidé de préparer la prochaine fête d'été. La situation que nous connaissons au-delà de l'impact sanitaire génère une grande attente de sociabilité et de convivialité.

L'amicale des pompiers qui devait organiser la fête en juillet 2020, est maintenue pour l'organisation de la fête le 3 juillet.

Sauf impossibilité liée à la crise sanitaire, la fête se déroulera au stade du village. Au programme, le concours

de pétanque dès le matin, l'après-midi, différentes animations pour les enfants et les adultes (parcours d'activité du mini pompiers, démonstration de manœuvres incendies, initiation aux premiers secours, présentation de matériels...), la soirée dansante et le feu d'artifice en fin de soirée.

Il sera probablement difficile d'organiser un repas servi à table mais il y aura une buvette ouverte tout au long de la journée avec frites et barbecue.



Courant mai nous communiquerons des informations plus précises conformes aux mesures sanitaires. Celles-ci seront diffusées sur Panneau Pocket, sur le site de la mairie et par flyers. Guettez bien ces informations...

# Les Sapeurs-Pompiers

L'année 2020 a été particulière pour tous mais, pour les Sapeurs-Pompiers, hormis l'activité de l'amicale qui comme les autres associations de la commune a été mise en sommeil le fonctionnement du centre a dû s'adapter pour faire face à la situation.

Pour toutes les interventions de secours et d'assistance des protocoles très stricts ont été mis en place pour la protection et la sécurité des personnels engagés mais également au retour à la caserne pour la désinfection et le reconditionnement du matériel.

L'ensemble du personnel s'est encore plus fortement impliqué cette année avec 89487 heures de disponibilité (contre 47182 heures en 2019) permettant ainsi de réaliser 321 interventions (291 en 2019).

Différents aménagements ont été réalisés pour l'amélioration des locaux. Les sapeurs se sont chargés du démontage de l'ancien standard, des cloisons et de l'isolation, afin de faire place nette aux entreprises retenues par le SDIS.

Ces travaux ont permis de réorganiser et d'agrandir les vestiaires, de réorganiser le



Porte d'entrée après travaux



Démontage du standard



Le standard réaménagé

standard et également de remplacer les baies et la porte d'entrée qui après 45 ans présentaient quelques signes d'usure et de fatigue.

L'organisation du centre a également changée, suite au départ de X.Vitry c'est J.C. Goy qui a été nommé chef de caserne, C.Vilquin devenant son adjoint. Côté amicale G. Prinet a souhaité après plusieurs années

quitter la présidence, il a été remplacé à ce poste par O.Dechelle. La traditionnelle distribution des calendriers a dû être adaptée à cette situation inédite et n'a pas permis de rencontrer la population mais nous avons malgré tout reçu de nombreux messages de soutien et d'amitié. Que chacun soit ici remercié.

## La boutique éphémère de créateurs

Après l'annulation de tous les marchés et salons qui devaient se dérouler en cette fin d'année, c'est au sein de l'épicerie 3ème Base qu'une boutique éphémère de créa-

teurs s'est tenue avant les fêtes de Noël. Ce groupe de créateurs et d'artistes se sont réunis « Pour un Noël éthique et local ». Ceux-ci ont décidé de se regrouper dans cette

boutique. Dix artistes ont pu proposer des cadeaux originaux et uniques : poterie, reliure, décoration végétale, bijoux fantaisie...



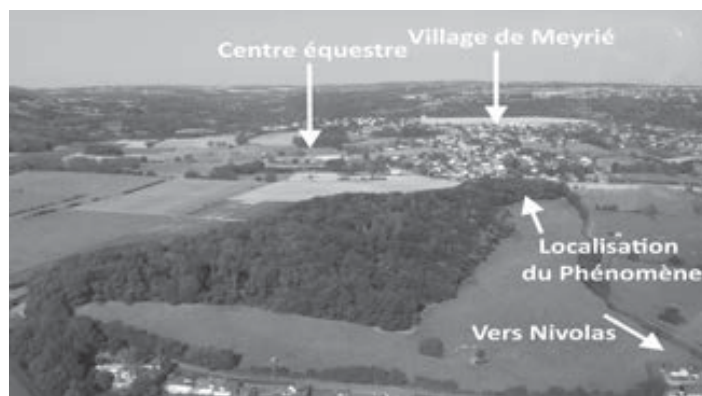
### Mystère à Vermelle

Nous sommes à l'automne 1981, plus précisément le samedi 21 novembre. Monsieur et Madame B sont un couple de retraités qui habitent la commune de Meyrié dans une ferme située à l'est du village à environ 300 mètres du bois de Vermelle, également appelé bois de Goyet. A l'époque cette ferme est l'une des dernières habitations lorsque l'on va de Meyrié à Nivolas. (Ce n'est plus le cas aujourd'hui car de nombreuses maisons ont été construites).

Ce soir là, il est environ 20h10, la nuit est froide et le ciel dégagé. Monsieur B sort dans sa cour pour fermer le portail donnant sur la route lorsque son regard est attiré en direction du bois de Vermelle. Une lumière de couleur rouge orangée brille à travers les arbres et illumine le bois. Il suspecte un incendie. Mais la lumière est de forme rectangulaire et immobile. Monsieur B regagne son domicile et prévient aussitôt son épouse qu'il y a quelque chose d'anormal dans le bois. Après avoir observé le phénomène depuis l'extérieur le couple regagne son domicile. Madame B poursuit l'observation depuis une fenêtre située à l'étage de l'habitation. Elle appelle son mari car la lumière a changé. La forme rectangulaire est maintenant entourée d'un halo d'une vive lumière verte. Intrigué, Monsieur B ressort de la maison avec l'intention de se rendre jusqu'au bois, mais sa femme l'en dissuade. Il s'avance seulement sur la route pour mieux voir. Alors qu'il marche en direction du bois, brusquement le rectangle s'éteint et deux faisceaux lumineux s'éclairent, l'un partant de l'angle supérieur gauche du rectangle, l'autre de l'angle inférieur droit. Ces deux faisceaux ressemblent à ceux de deux projecteurs très puissants. Ils sont fixes, de couleur jaune ; dirigés vers le sol, ils éclairent le champ voisin de la ferme. Puis, après environ cinq minutes, les deux feux s'éteignent et le rectangle rouge orangé s'illumine de nouveau mais sans le halo vert. Cela fait environ une heure que monsieur B a vu le phénomène pour la première fois lorsque celui-ci commence à se déplacer lentement. Le rectangle lumineux longe le bois en frôlant les arbres puis s'élève dans le ciel en suivant une trajectoire d'environ 45° par rapport au sol. Il n'y a aucun bruit, aucun sifflement et aucun clignotement. Le phénomène finit par disparaître complètement. Le lendemain, Monsieur B se rend sur les lieux de son observation, mais il ne découvre aucune trace, rien. Il va voir son voisin, qu'il n'a pas osé déranger la veille car ce dernier avait des invités. Mais ce dernier n'a rien vu. Très impressionnés les époux B ne parlent à personne d'autre de ce qu'ils ont vu.

Ce n'est qu'un peu plus de trois semaines plus tard, le mercredi 16 décembre que les gendarmes sont informés par le voisin des époux B de cette mystérieuse observation. Le jour même à 11h00 les gendarmes se déplacent à Meyrié pour rencontrer les époux B. Puis les enquêteurs se rendent sur les lieux supposés de l'observation en compagnie de Monsieur B afin de procéder aux constatations d'usage. Dans leur rapport les gendarmes notent : « Nous avons parcouru le bois ainsi que la surface du terrain dans sa totalité et nous avons examiné minutieusement le sol. Nous n'avons remarqué aucun indice ou trace suspecte qui puisse laisser supposer qu'un objet ou appareil volant ait pu se poser dans le champ, ni aucune brûlure ou branche cassée parmi le feuillage des arbres. Nous mentionnons cependant qu'un délai de 25 jours s'est écoulé entre l'apparition de l'objet et le recueil de l'information. Des mauvaises conditions atmosphériques ont été enregistrées durant cette période (neige, pluie, fort vent) qui auraient pu effacer d'éventuelles traces. »

Afin de rechercher d'éventuels témoins, les gendarmes contactent différents habitants de la commune de Meyrié et de ses environs, mais aucun renseignement positif ne peut être fourni. Par la suite, bien que ces faits soient connus d'une partie de la population, aucun autre témoin ne se manifesterait. Les données de ce récit sont issues du site du GEIPAN (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non iden-



Le bois de Vermelle

tifiés) dépendant du CNES (Centre national d'études spatiales français). De nos jours, la survenue de ce type d'évènement est rapidement relayée sur les réseaux sociaux, avec à l'appui des documents photos ou vidéo. Dans la plupart des cas cela permet d'avoir dans les heures qui suivent une explication rationnelle de ces phénomènes. Malheureusement, pour le cas de Vermelle tout cela n'existait pas. Pourtant, compte tenu de l'emplacement de ce phénomène, s'il s'est vraiment produit, il est probable que d'autres personnes en aient été témoins. Mais la peur du ridicule, le désintérêt ou plus simplement le fait de ne pas savoir à qui en parler ont fait garder le silence à des personnes qui pourraient contribuer à éclaircir ce mystère. Il n'est jamais trop tard pour bien faire...

F.Piraudon



Carte de localisation (Rapport enquête)



Trajectoire du phénomène (Croquis enquêteurs)



Position fixe du phénomène (Croquis enquêteurs)



# Odile et André DOLIN quartier du bas Vermelle

Impossible d'échapper au doux nom de Vermelle lorsque vous passez à Nivolas. En plus d'occuper la moitié du patronyme de la commune, Vermelle a aussi donné son nom à 2 quartiers, à une rue, et à une église. Ainsi, en venant de Bourgoin-Jallieu par la RD 1085, si vous quittez cette dernière sur la droite juste avant de traverser le pont de la rivière Agny, vous trouvez la rue du bas Vermelle. Vous entrez alors dans le quartier qui porte le même nom. Blotti au pied des deux coteaux verdoyants de Meyrié et de Vermelle, ce quartier marque un peu le début du centre de l'agglomération. Vieux quartier par excellence, on y trouve surtout un habitat ancien qui ne manque pas de charme, complété par quelques nouvelles habitations qui nous rappellent que nous sommes au 21<sup>ème</sup> siècle. Donc, lorsque vous pénétrez dans ce quartier par l'itinéraire indiqué précédemment, vous commencez par la partie qui possède une identité commerciale historique. Immédiatement sur votre gauche, l'ancienne scierie Rabaté qui domine légèrement la rivière Agny, où coulent selon les saisons des eaux plus ou moins tumultueuses. En face, de l'autre côté de la route, la plus que centenaire maison Dolin qui fournit depuis la nuit des temps des plants de légumes et de fleurs de qualité à toute la région et même au delà. Immédiatement après, l'ancienne ferme Porcher qui se caractérise par une tour ronde qui est encore du plus bel effet, et qui alimentait jadis la population avec tous les produits de la ferme.

Odile et André Dolin ont accepté gentiment de nous recevoir pour nous parler un peu de leur quartier et de leur entreprise. Qu'ils en soient remerciés. C'est le grand père d'André, Antoine Dolin né en 1876 et enfant de la DAS qui malgré ses origines modestes se lança dans l'aventure commerciale. Antoine était passionné de jardinage, il fit son apprentissage de jardinier, et ensuite sa carrière, au château Michel situé à quelques encablures de là. En 1920, ayant amassé quelques économies, il décida de tenter sa chance et acheta les terrains de l'actuelle

propriété. Il commença «petitement» en cultivant des légumes. Dans les années 1954-55, son fils André repris le flambeau et décida d'y ajouter la culture de quelques plants de fleurs. André était le père de l'actuel André Dolin qui a donc hérité du prénom de son papa. «André 2» a baigné depuis sa naissance dans l'univers des fleurs et des légumes. A bien y réfléchir, et selon la légende, il aurait même pu naître dans un chou, ou dans une rose s'il avait été une fille ! Il n'a pas voulu ni nous l'infirmer ni nous le confirmer ! Trêve de plaisanterie, «André 2» devint donc dans cet univers enchanteur et écologique un joli petit garçon puis un beau jeune homme. Secondant son père, il avait l'habitude de se rendre souvent à la coopérative bergusienne (autrefois appelé «les silos»). Probablement pour s'approvisionner en graines, mais la plus belle graine qu'il trouva en ces lieux se prénomma Odile. Originnaire de Four, elle y exerçait des fonctions de secrétaire. Dans un tel milieu favorable, la greffe prit tout de suite, et en 1969 le bel André épousa la belle et douce Odile. Etait-ce un cadeau de mariage ? Peut être, mais un an plus tard, en 1970, André et Odile reçurent l'entreprise en héritage, et en reprirent les rênes. Depuis, ils n'ont eu de cesse que de l'améliorer. Ils firent construire d'immenses serres, et se lancèrent en plus du commerce de détail, dans celui de gros. Ils alimentèrent alors toutes les surfaces de ventes plus ou moins grandes de la région en plants de fleurs et de légumes. Ils ne s'arrêtèrent pas là. Le chrysanthème, fleur emblématique du jour de Toussaint, entra bientôt dans le catalogue de leur production. Ils en cultivèrent jusqu'à trois mille par an. Un énorme travail qui contribua encore à accroître la renommée de l'entreprise. Mais comme nous le dit André avec humour : «le plus compliqué n'était pas d'en faire pousser trois mille, mais bien de toutes les faire fleurir le même jour, et de surcroît, le bon jour». On veut bien le croire, et cet objectif ne pouvait probablement pas être atteint chaque année sans un «savoir faire» et un professionnalisme exceptionnel. Odile et André travaillaient tellement, que la nature toujours reconnaissante les récompensa. Un beau matin de 1971, ils trouvèrent dans le plus beau chou de leur jardin un petit Lilian qui les combla de bonheur. Comme le dit la chanson : «le travail c'est la santé», mais après les durs semaines de labeur, Odile et André aimaient, et aiment aussi toujours se divertir. Le rugby et le ski occupent la plupart de leurs loisirs. Supporters acharnés du CSBJ, ils avouent avoir passé de très bons moments, mais aussi des moins bons, au soutien de leur équipe favorite. C'est le lot de tout bon supporter qui doit accepter d'être soumis en permanence au régime de «la douche écossaise». Pour le ski dont Odile est particulièrement passionnée, la station de Morillon près de Samoëns en Haute Savoie a toujours eu leur préférence. Ils y nouèrent de solides amitiés, en particulier avec la famille Denériaz avec qui ils dévalèrent les pentes enneigées. Un petit garçon prénommé Antoine les accompagnait et se montrait déjà très prometteur sur ses planches. En 2006, Odile la larme à l'œil mais dans un enthousiasme délirant assista au sacre d'Antoine Denériaz, médaille d'or Olympique de descente aux jeux olympiques de Turin. Elle n'avait pas hésité à faire



rir le même jour, et de surcroît, le bon jour». On veut bien le croire, et cet objectif ne pouvait probablement pas être atteint chaque année sans un «savoir faire» et un professionnalisme exceptionnel. Odile et André travaillaient tellement, que la nature toujours reconnaissante les récompensa. Un beau matin de 1971, ils trouvèrent dans le plus beau chou de leur jardin un petit Lilian qui les combla de bonheur. Comme le dit la chanson : «le travail c'est la santé», mais après les durs semaines de labeur, Odile et André aimaient, et aiment aussi toujours se divertir. Le rugby et le ski occupent la plupart de leurs loisirs. Supporters acharnés du CSBJ, ils avouent avoir passé de très bons moments, mais aussi des moins bons, au soutien de leur équipe favorite. C'est le lot de tout bon supporter qui doit accepter d'être soumis en permanence au régime de «la douche écossaise». Pour le ski dont Odile est particulièrement passionnée, la station de Morillon près de Samoëns en Haute Savoie a toujours eu leur préférence. Ils y nouèrent de solides amitiés, en particulier avec la famille Denériaz avec qui ils dévalèrent les pentes enneigées. Un petit garçon prénommé Antoine les accompagnait et se montrait déjà très prometteur sur ses planches. En 2006, Odile la larme à l'œil mais dans un enthousiasme délirant assista au sacre d'Antoine Denériaz, médaille d'or Olympique de descente aux jeux olympiques de Turin. Elle n'avait pas hésité à faire

le voyage en Italie pour soutenir et acclamer le «petit Antoine», un souvenir impérissable pour Odile mais aussi pour André. Le «petit Antoine», que ce soit avant ou après son sacre a toujours eu un grand plaisir à leur rendre visite à Nivolas-Vermelle. On l'a même vu avec eux à certains matchs du CSBJ, boire un demi en toute simplicité à la buvette du stade Pierre Rajon après le match.

Odile et André se rappellent aussi de l'activité intense qui existait au sein de la scierie Rabaté dont ils étaient voisins. Les troncs d'arbres étaient amenés sur un vieux camion GMC datant de la dernière guerre mondiale. Ils étaient ensuite hissés sur un trinquiballe, un antique engin à 2 roues que les ouvriers poussaient pour amener les troncs jusque sur la table d'une énorme scie à ruban. Alors commençait la découpe spectaculaire des planches. La scie à ruban déversait dans tout le bas Vermelle sa douce musique de violoncelle doublée d'une agréable odeur de bois. C'était tout un spectacle dont ont probablement tiré profit les plants de légumes et de fleurs de la famille Dolin en s'épanouissant dans cette atmosphère musicale et odorante.

Aujourd'hui en semi-retraite, Odile et André «s'occupent» en cultivant encore quelques plants de légumes et de fleurs. Passion quand tu nous tiens !!!

*Propos recueillis par Guy HYVER*

# Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France - Label «Patrimoine en Isère»

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle ne peut vous donner le programme des Saisons de Vermelle pour l'année 2021 avec cette pandémie qui perdure, nous devons apprendre à vivre avec l'incertitude pour affronter les problèmes de la crise sanitaire en restant optimistes, mais malgré tout une manifestation exceptionnelle s'est déroulée en Mairie de Nivolas-Vermelle avec la remise du tableau «EFFLORESCENCE» œuvre de Josef CIESLA qui orne désormais la salle des mariages.

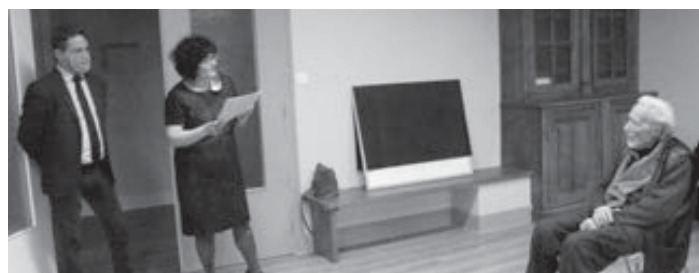
Un don superbe et original de l'artiste Josef Ciesla, a récemment gravé dans le marbre les relations régulières entre la Commune et l'Association de la Protection de l'Eglise de Vermelle. CIESLA, dont les œuvres sont présentes dans de nombreuses collections publiques et privées, avait tenu à faire don d'une œuvre à l'Association afin qu'elle soit déposée et visible dans l'espace public, en remerciement de l'accueil et du succès de l'exposition «Le Souffle» l'automne dernier à Vermelle. C'est donc tout naturellement que cette

peinture sur papier d'Arches réalisée en 2005, a rejoint les murs de la salle des mariages au 1er étage de l'Hôtel de Ville. La cérémonie officielle de remise de «EFFLORESCENCE» avait lieu le jour de la Saint Blaise, patron de l'Eglise de Vermelle (ainsi que guérisseur des épidémies) Graziella Bertola-Boudinaud adjointe à la culture, relevait avec malice que Saint Blaise était aussi le Saint Patron des tailleurs de pierre, des graveurs, des cardeurs, des travailleurs de laine, tous domaines où Josef Ciesla a également excellé, tant sa palette artistique est foisonnante. Elle proposait d'ailleurs que le film qui sort prochainement consacré à Josef Ciesla, fasse l'objet d'une projection sur la Commune. Monsieur le Maire saluait l'artiste pour cette grande générosité, cette œuvre et cette collaboration qui témoignent d'une vraie richesse humaine, et procédait avec Mick Rival, Membre d'Honneur de l'Association, à l'accrochage de «Efflorescence».

Josef Ciesla remerciait la municipalité et chacun : tout particulièrement Suzanne Badin,

Présidente de l'association, Pierre-Jean Badin trésorier de l'association et Président de la Fraternelle, Gilles Thorand, Vice-Président de la FSCF, Délégué aux pratiques artistiques et culturelles, et tous les bénévoles. Et concluait par des vers d'Omar Khayyâm «l'oiseau étincelant qui s'appelle jeunesse, je ne sais ni quand il est

venu, ni quand il s'est envolé» Les nuances profondes et infinies (à l'image du mariage) de l'Efflorescence laissent à penser que cette œuvre a toujours été là. Les futurs mariés ne manqueront pas de la remarquer, tant elle interroge avec douceur et fait corps avec l'esprit des lieux.



Pour ceux qui souhaitent découvrir l'œuvre et l'artiste, Les Ciesla les invitent à se connecter sur le site <http://www.josef-ciesla.com/> rubrique Actualités ou Vidéos Pour visualiser un film qu'ils ont voulu et qui s'intitule **Le Noir et le Bleu** 46' en compagnie de « Ciesla le vaste » Comme le nommait Andrée Chérid Relatif panorama oui, tout ne pouvait être dit !



## ALEP Arts et Culture

Comme pour toutes les associations, l'évolution de la situation sanitaire et les consignes préfectorales perturbent le bon déroulement de la vie de notre association.

Alors que la préparation de la 43ème exposition de peinture était sur les rails, le bureau de l'ALEP arts et Culture a dû prendre la douloureuse décision de l'annuler en accord avec la municipalité.

Les cours de dessin et de peinture n'ont pas pu reprendre. Seul le cours de théâtre pour les enfants est maintenu dans une salle du foyer et dans le respect des gestes barrières. L'Assemblée Générale qui devait se réunir

au mois de novembre et que nous avons cru pouvoir reporter en début d'année n'a finalement pas pu avoir lieu en présentiel. Comme de nouvelles possibilités ont été offertes aux associations, nous avons organisé cette assemblée générale par écrit.

De même après une première représentation des « Soirées de Nivolas » avec le Boulevard Berjallien, mois après mois les spectacles de la programmation s'annulent. L'ALEP Arts et Culture qui propose un abonnement par saison se préoccupe de cet état de fait.



Nous attendons la fin de saison pour recontacter nos adhérents et les abonnés aux « Soirées de Nivolas » et proposer des solutions de dédommagement.

La conclusion de cette situation est bien que la Culture nous manque... Nous attendons avec impatience le retour dans les cours et dans les manifestations. Portez-vous bien !

Le bureau de l'ALEP Arts et Culture

# Bibliothèque de Nivolas-Vermelle

La bibliothèque accueille toujours ses lecteurs, malgré le contexte actuel, aux horaires habituels dans le respect des mesures sanitaires préconisées.

Stéphanie Gallay et son équipe continuent de proposer des nouveautés tout au long de l'année : romans, policiers, science fiction, documentaires ou bandes dessinées. Chacun pourra trouver la lecture qui lui correspond. Comme à l'habitude, un cahier de suggestions est à disposition pour répondre au mieux aux attentes des adhérents. Les coups de cœur, sont toujours

mis en évidence. On peut les repérer en entrant sur le panneau qui leur est réservé ou dans les rayons grâce au petit cœur sur la tranche en haut du livre. Le rayon BD adultes a été réorganisé durant les dernières vacances pour mieux s'y retrouver. Les expositions d'artistes et les ateliers créatifs sont pour l'instant suspendus mais l'équipe fourmille de projets prêts à éclore dès que possible. Une nouveauté à la bibliothèque en ce début d'année : dans le cadre du PEDT la bibliothécaire accueille les enfants inscrits à la cantine



(sur la base du volontariat) durant la pause méridienne. La bibliothèque continue de travailler avec les écoles. Et cette année plusieurs livres ont été réalisés par les élèves des différentes classes de l'école primaire et sont consultables

sur place. L'atelier d'écriture de la bibliothèque a repris en visioconférence en attendant de pouvoir se retrouver à la bibliothèque.

A bientôt dans votre bibliothèque !

**Horaires :** Mardi et jeudi 16h -18h - Mercredi 14h - 18h (sauf vacances scolaires) - Samedi 10h - 12h

## La bibliothèque rentre dans le cadre du PEDT

Considérant que tous les temps éducatifs apportent des savoirs (connaissances scolaires, culturelles) des savoir-faire (compétences), des savoir-être (qualité), les objectifs du PEDT (Projet Educatif du Territoire) ont été définis : permettre à la collectivité de proposer à chaque enfant sur le territoire un parcours éducatif cohérent et de qualité, de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors d'un temps scolaire, de permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante et éventuellement favoriser une offre nouvelle dans l'intérêt des enfants. C'est ainsi que la bibliothèque est associée à ce PEDT dans le cadre périscolaire de la pause méridienne. Deux fois par semaine, après le repas, par groupe, une dizaine d'enfants est accueillie à la bibliothèque par la bibliothécaire Stéphanie Gallay. Elle leur propose soit de participer à un club de lecture soit tout simplement l'occasion de lire et de découvrir de nouveaux ouvrages. Qu'est-ce qu'un club de lecture ? Chacun lit un ouvrage choisi sans critère en fonction d'une thématique. Après l'avoir lu, il devra le présenter à ses camarades et une discussion suivra. Les enfants rencontrés



ont exprimé un véritable enthousiasme pour ce temps de lecture après le repas. Les groupes sont complets. Ils apprécient également la possibilité d'être au calme après parfois le bruit du repas. Ils ont dit également apprécier d'avoir plus de temps pour lire. Quoique certains disent, le livre et l'imaginaire qu'il offre gardent une grande place dans la vie des enfants.

## Printemps des poètes, mars 2021 Concours de poésie :

La bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle avec l'association des Amis de la bibliothèque lance un concours de poésie.

Avec pour thème «**Le Désir**» pour les adultes, thème du Printemps des poètes 2021, et pour les enfants «**Le Plaisir**».

Vos candidatures sont à envoyer par mail, courrier ou à déposer à la bibliothèque du 15 mars au 15 avril 2021.

Pour ceux qui le souhaitent, l'atelier d'écriture de Nivolas-Vermelle met à disposition une aide à la création de poème à retirer à la bibliothèque.

**Nous comptons sur votre participation !**

**Mail :** [bibliotheque.nivolas@gmail.com](mailto:bibliotheque.nivolas@gmail.com)

**Adresse postale :** 55 Allée Jean Zay 38300 Nivolas-Vermelle

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	O	R	D	E	L	A	I	S	
2	O	P	E		R	A	M	P	A	T
3	B	I	S	E	S		A	E	R	E
4	S	N	O	B		E	N	C	R	A
5		I	R	L	A	N	D	A	I	S
6	R	O	B	O	T	S			E	
7	U	N	A	U		E	T	E	T	A
8	S		B	I	B	L	E		T	I
9	E	L	L	E		L	E	S	E	R
10	S	I	E	S	T	E		E	S	E

## Concours de fleurissement



Malgré le confinement le concours du fleurissement 2020 a bien eu lieu. Pour ce faire l'équipe de la commission Cadre de vie dirigée par Maria Vuong et Paul Bonnaire a emmené le jury composé d'élus de Chateaufvillain, Sérézin de la Tour et Les Eparres pour faire le tour de notre village et sélectionner les maisons et les balcons les mieux fleuris. Un grand merci à nos amis des communes pour leur aide dans la sélection. Un très grand merci à vous habitants de Nivolas qui contribuez à rendre notre village plus sympathique et agréable à vivre. Pour 2021 nous avons modifié les règles du concours pour essayer de faire un effort sur des plantations favorables à la diversité des espèces d'insectes et d'oiseaux de nos régions. (Vous les trouverez dans l'encart ci-joint)

Les lots seront à retirer à la Mairie à partir du 15 Mars 2021.

### Palmares du concours de fleurissement

#### Catégorie jardins et cours

1 <sup>er</sup> - M. & Mme Hyver Guy	6 <sup>ème</sup> - Mme Mion Paulette
2 <sup>nd</sup> - M. Dupraz Daniel	7 <sup>ème</sup> - M. Comte Yves
3 <sup>ème</sup> - M. Torras Alphonse	8 <sup>ème</sup> - M. Alvarez Paul
4 <sup>ème</sup> - M. Me Agnel	9 <sup>ème</sup> - Mme Rivoire Patricia
5 <sup>ème</sup> - M. Bejuy André	10 <sup>ème</sup> - M. Léger Alfred

#### Catégorie Façades et Balcons

1 <sup>ère</sup> - Mme & M. Pereira-Fernandez-Huon
2 <sup>nd</sup> - Mme Lambert Elise
3 <sup>ème</sup> - Mme Rivoire Betty

### Nouveauté 2021 !

Cette année, la mairie de Nivolas-Vermelle souhaite modifier l'esprit du **concours de fleurissement des balcons et jardins** : en plus de l'aspect esthétique et la créativité, c'est la prise en compte de la **biodiversité** qui sera récompensée.

En France 80 % des plantes cultivées sont pollinisées par les insectes, aujourd'hui largement menacés. Il est donc plus qu'utile de fournir à ces infatigables ouvriers des jardins de quoi se nourrir pour qu'en retour nous puissions récolter les fruits et légumes dont nous nous nourrissons.

Pour cela, il est possible d'installer un hôtel à insectes ou choisir certaines plantes plutôt que d'autres. Du côté des arbres, les fleurs de cerisiers, robiniers ou encore tilleuls sont particulièrement appréciées ;

dans les massifs fleuris, la lavande, les asters, la bourrache ou encore l'origan remporteront un large succès. Enfin côté pelouse, le simple fait de laisser les trèfles et pissenlits monter en fleurs permettra d'attirer nombre d'abeilles et bourdons.

Pour le jury, comme les années précédentes, il sera composé d'observateurs avertis des communes du Val d'Agny pour récompenser les meilleures réalisations, avec à la clé : bons d'achats en jardinerie et plantes mellifères\* pour embellir vos balcons et jardins encore un peu plus !

\* plantes attractives pour les insectes pollinisateurs, produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen, telles que : cerisier, robinier, tilleul, reine-des-prés, bourrache, origan, lavande, fenouil, lierre, asters, verge d'or ou encore trèfles...

Esthétique, entretien, harmonie d'ensemble	1	1	Biodiversité : présence de plantes mellifères, mangeoires, nichoirs, hôtel à insectes ...
	2	2	
	3	3	
Créativité, mise en valeur des espaces	4	4	Coup de cœur du jury
	1	1	
	2	2	
Total	3	3	=
	4	4	
Appréciation du jury :			

## Jardin, rime avec entretien !

Avoir un jardin, nécessite de l'entretenir et les «déchets verts» produits peuvent être volumineux (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, ...). Le réflexe ? Les évacuer et les apporter en déchèterie. Mais est-ce la seule alternative ?

Et si nous pensions «ressourcer» au lieu de «déchets» ? La nature est bien faite, tout ce qui est produit au jardin, peut-être valorisé au jardin !

#### Les tailles de haies : broyeur !

De plus en plus de foyers s'équipent d'un broyeur à végétaux. L'avantage, en plus d'éviter un nombre de trajets important en déchèterie, est de pouvoir utiliser le broyat obtenu en ornement pour son jardin et en paillage pour son potager. Il est également possible de louer un broyeur particulier à la journée auprès de grandes enseignes de location. Pas de broyeur ? À vos sécateurs ! Vous pouvez découper les branchages en tronçons (certes plus long, mais efficace). Il est aussi possible de broyer les petites branches (pas plus que la largeur du pouce) en les disposant au sol et en passant dessus avec la tondeuse. Dans ce cas, attention aux projections, utilisez des chaussures épaisses et montantes et assurez vous que personne ne s'approche de la tondeuse lors de cette opération

**Attention : la loi interdit la taille des haies entre le 1er avril et le 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)). En effet, il s'agit de la période de nidification des oiseaux et l'objectif est de permettre l'envol des derniers oisillons. Cette période est plutôt courte en comparaison avec d'autres pays.**

#### La tonte de pelouse : Pratiquer le mulching !

Laisser l'herbe sur place sans la ramasser. Avec une tondeuse spécifique ou avec

une tondeuse classique, (dans ce cas enlever le réservoir qui récupère l'herbe si besoin et couper régulièrement, l'herbe ne doit pas être trop haute).

#### Les feuilles mortes : à vos tondeuses !

La tondeuse ne sert pas qu'à couper l'herbe, elle nous le démontre encore une fois ! En disposant les feuilles en tas, vous pourrez passer dessus avec la tondeuse pour les broyer (quand elles sont sèches). Une fois broyées, vous pourrez les disposer aux pieds des arbres, des haies, ... ainsi découpées en petits morceaux, elles ne s'envoleront pas et se décomposeront très vite.

#### Pour rappel : Il est interdit de brûler des déchets végétaux dans son jardin.

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 précise que les particuliers n'ont pas le droit de brûler les déchets verts à l'air libre. Cette opération "peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe[...]. Les contrevenants s'exposent à une amende de niveau 3 pouvant atteindre 450€.

Pour vous accompagner dans cette démarche environnementale et responsable, retrouvez des astuces pour savoir que faire des déchets verts sur des fiches pratiques : <http://www.smnd.fr/La-gestion-des-dechets-verts.html>

### Etat des lieux Club Sportif Nivolésien Février 2021

**Aspect sportif :** aucun match disputé depuis fin octobre pour l'ensemble des catégories.

Depuis le début du mois de décembre les entraînements ont repris pour toutes les catégories avec des précautions particulières. Depuis la mise en place du couvre feu à 18h il n'est plus possible de programmer des entraînements en soirée, ceux-ci se déroulent donc le mercredi après-midi pour les plus jeunes catégories et le samedi et le dimanche pour les autres. La difficulté étant de trouver suffisamment de créneaux pour toutes les équipes le week-end, le CSN ne disposant que d'un seul terrain utilisable il est parfois compliqué de pouvoir assurer les entraînements pour l'ensemble des équipes. Il faut souligner la motivation importante de l'ensemble des éducateurs du CSN comme du GFNTC pour assurer une continuité des entraînements, des entraînements ayant même été programmés pendant la période de Noël ou pendant les vacances scolaires qui viennent de s'achever.

Autre point positif qu'il faut souligner est la forte présence des joueurs et joueuses à l'ensemble des séances toutes catégories confondues. Les perspectives d'évolution de l'aspect sportif sont pour l'instant totalement floues, aucune reprise des compétitions n'est pour l'instant abordée par les instances du football, la fin de la saison apparaît comme fortement compromise.

**Aspect financier :** Aucune des manifestations prévues cette saison n'a pu être organisée, les seules rentrées d'argent ont été les cotisations versées par les licenciés et le soutien apporté par divers partenaires. Le club

remercie toutes les entreprises et sociétés qui continuent de le soutenir malgré la période difficile qu'elles traversent également notamment pour leur aide pour la réalisation de notre calendrier ou d'autres opérations de parrainage.

Au niveau des dépenses, tous les achats d'équipements ont été réglés, une grande partie des prélèvements ligue ou district ont été honorés, ce qui laisse une très faible marge de manœuvre financière au club comme à l'ensemble des autres clubs en cas de reprise des compétitions avec les dépenses inhérentes, sachant que si reprise il y a, ceci ne correspondra pas à une reprise des manifestations générant des rentrées d'argent.

#### Aspect associatif et lien social

Certainement l'aspect ou l'impact de cette crise sanitaire est le plus difficile à évaluer. Depuis la fin du mois d'octobre de nombreux dirigeants n'ont plus pu apporter l'aide qu'ils apportent habituellement au fonctionnement de l'association, le lien entre eux est donc plus compliqué. Un club de football est aussi un rendez-vous régulier pour de nombreuses personnes, joueurs ou joueuses, éducateurs, parents, dirigeants, partenaires, la crise que nous traversons met encore plus en lumière cet aspect et ce manque de lien



social devient de plus en plus important pour de nombreuses personnes.

Traditionnellement les clubs commencent à préparer la saison prochaine à partir du mois de mars mais comment préparer la prochaine saison sans savoir comment et quand ils vont finir la saison en cours ?

Les dirigeants le savent, ils devront s'adapter et trouver rapidement les meilleures solutions pour pérenniser l'activité du club, proposer à leurs licenciés des perspectives motivantes afin d'enrayer la chute du nombre d'adhérents, et de remobiliser l'ensemble des composantes du club sur un projet dynamique et ambitieux.



### Collecte de sang

Mardi 23 mars au gymnase

### Gala de l'EGNV

Samedi 12 juin au gymnase

# L'Alep Plein Air espère des jours meilleurs

Tous les membres de l'association espèrent bientôt pouvoir se retrouver. Depuis le 25 octobre les adhérents de l'Alep Plein Air ont rangé leurs sacs, bâtons et raquettes. Car il n'a pas été possible d'organiser les sorties collectives en autocar à la neige ni les regroupements festifs dont ils sont habitués depuis de nombreuses années. Tout cela manque aux adhérents, mais cela va s'arranger, quand ? Déjà la marche nordique fonctionne à nouveau (lorsqu'il ne pleut pas)

avec ses deux accompagnateurs chacun a son matériel et respecte les gestes barrières et les distances imposées. Et si le soleil se montre début mars, l'Alep Plein Air sera sur les chemins de la région le dimanche après-midi ou à la journée. Les adhérents partiront en petits groupes et reviendront à l'heure. Alors il est utile de surveiller le site de l'association où il y aura toutes les informations et d'ici là il faut garder la forme et le moral...



## MARCHE

### Dans la NATURE

# NIVOLAS-VERMELLE

## DIMANCHE 9 MAI

### CIRCUITS BALISES

#### 6, 10, 16 KM

Parcours ouverts aux Jogger

<b>DEPART LIBRE</b> SALLE FOYER MUNICIPAL DE 7H30 à 10H	<b>INSCRIPTION 5 €</b> Enfant gratuit jusqu'à 13 ans
--	---

**RAVITAILLEMENT SUR LES PARCOURS**  
Gobelet tiré du sac

ALEP PLEIN AIR  
  
NIVOLAS

Organisée par  
**ALEP PLEIN AIR**  
Tél.06-89-30-05-77  
Mail : alep.rando@hotmail.com

ALEP PLEIN AIR  
  
NIVOLAS

**Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>**

Tél. 06 89 30 05 77 - mail : aleppleinair@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

## Basket Club

**Adieu la p'tite corona dans le canapé, le virus du basket est plus fort !**

Dans ce contexte si particulier, les licenciés du BCN auraient pu ranger les baskets aux placards en adoptant les incontournables charentaises Made in France... Mais voilà, s'adapter est devenu maître mot en cette période troublée, les entraîneurs et les membres du bureau l'ont bien compris ! Mettre en place x protocoles dans le respect des gestes barrières, investir dans un thermomètre frontal pour s'apercevoir que c'est inutile, car plus d'accès au gymnase... Peu importe, les entraîneurs et les membres du bureau ont redoublé d'imagination pour maintenir une activité avec de nouveaux ateliers dans le respect des gestes barrières ! Voilà comment nos déesses des gymnases se sont métamorpho-

sées en véritables guerrières bravant les bourrasques de vent et même la neige pour continuer l'entraînement. Il n'en fallait pas plus pour qu'une nouvelle idée germe dans l'esprit de notre présidente : développer le basket en extérieur en rénovant les structures en place... Stéphanie prépare un dossier pour le maire et son conseil car le bureau du BCN n'est point Rival avec la mairie, n'est-ce pas Michel ? Certes, elle devra enivrer notre trésorier Christian avec six gnôles au moins pour qu'il accepte le financement... Mais elle peut y arriver !

**Partenaires particuliers cherchent partenaires...**

Le basket Club de Nivolas remercie tous ses partenaires pour leur générosité et l'entraide dont ils font preuve. Grâce à eux, notre traditionnel Loto s'est transformé en tom-



bola et a remporté un vif succès auprès des Nivolésiens avec de magnifiques lots. Et nos calendriers soutenus par nos partenaires ont séduit nos licenciés en proposant un nouveau look ! Un grand merci à vous tous !

Nous remercions également les partenaires qui ont offert à tous nos licenciés un sweat-shirt avec leur logo

**100 % Frais et faits maison comme nos joueuses !**

Habituées à shooter, nos joueuses se sont retrouvées sous les feux de la rampe avec

un shooting photos organisé par le Frigo de Coco. Le résultat de ce shooting sera bientôt dévoilé sur notre site Facebook.

Marre de cuisiner et en manque de restos, venez découvrir les plats de Coco, cheffe du Bacchus à Bourgoin et des Cuisines de l'Auberge du Vernay à Charette. Les distributeurs les plus proches se trouvent aux Chaussures Baffert à Ruy et aux Cuisines Alain Dupré à Bourgoin ! Bienvenue à cette partenaire, pleine de joie de vivre !

### Le Sou des écoles du Village

Nous sommes au printemps, les oiseaux commencent à chanter même si l'hiver peut revenir.

Les autres années le Sou avait déjà organisé un vide grenier au Gymnase.

Nous serions en plein préparatif du Bal masqué.

Eh bien tant pis, nous avons organisé une vente de fromage, qui nous en sommes sûrs, a ravi tous les acheteurs. Nos papilles s'en souviennent encore.

Nous organisons en mars une super tombola avec de nombreux cadeaux : Console Switch, Trottinette électrique, Tireuse à bière, Polaroid, Tablette... de quoi donner encore beaucoup de plaisirs et faire des heureux.

Selon l'évolution, nous pourrions faire la rando des saveurs avec l'EGNV ou bien un vide grenier en extérieur en mai.

L'objectif est bien sûr le mois de juin avec la Kermesse de fin d'année et l'organisation des sorties de fin d'année que le Sou financera intégralement.

Avec le Sou des écoles, découvrez des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas-Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

Retrouvez-nous sur Facebook à l'adresse :

Sou des écoles Nivolas-Vermelle

### Emerveillement en maternelle

Pour terminer cette drôle d'année 2020, le sou des écoles du village, a offert aux enfants de l'école maternelle un merveilleux spectacle. Merlenchanteuse est venue raconter l'histoire de ce chat, Chabada, roi du quartier qui finalement n'est qu'un Chamalo au cœur tendre. Un spectacle complet, interactif, tout y est. Un conte, l'histoire de Chabada, est le fil conducteur d'un spectacle à multiples facettes. Il introduit un autre conte, un conte de Noël avec un père Noël enrhumé qui offre des cloches et des lapins en chocolat comme cadeau de Noël. Ce spectacle enchaîne chants, mimes, danses, sous les rires des enfants. L'enthousiasme et le plaisir des enfants grandissent tout au long du spectacle. On pourrait penser qu'il s'agit d'un simple divertissement mais il y a une morale. Chabada, gros dur voit son cœur tendre démasqué par une toute petite souris. Et lui qui perd son statut de gros dur trouve de nombreux amis sensibles à sa gentillesse. Les enfants sont repartis grandis avec des étoiles dans les yeux.



### Vente de sapins de Noël par le Sou des Ecoles



Ce samedi 5 décembre le président Laurent Pouléard et les membres du sou des écoles ont invité toutes les personnes ayant acheté un sapin de Noël à venir les retirer vers la caserne des pompiers. 52 sapins ont été ainsi vendus au profit du sou des écoles qui a dû annuler beaucoup de manifestations à cause du Covid 19. Cette matinée a permis au Sou de retrouver quelques instants de rencontres qui font tant défaut depuis ces deux confinements. Malgré ces retrouvailles brèves, tous ont été ravis de pouvoir dire qu'ils espéraient rapidement pouvoir prévoir de nouvelles animations au profit des enfants scolarisés à Nivolas-Vermelle.

### Plus de 100kg de fromages pour le Sou des Ecoles

Les années se suivent et malgré la pandémie, les nivolsésiens ont répondu favorablement à la proposition du Sou des Ecoles. Si les années précédentes, le bureau du Sou s'était tourné vers le Jura et avait proposé du comté et autres fromages locaux, cette année, c'est une fruitière de Yenne qui proposait des fromages de Savoie, tomme, Reblochon et autres, avec un bon accueil puisque l'équipe de Laurent Pouléard avait enregistré 114 kg de commandes qui ont trouvé preneur ce samedi matin. Une action qui alimentera la caisse du Sou pour les actions en direction des enfants des écoles. Le bureau réfléchit à l'organisation d'une tombola puisque les autres manifestations ne sont pas possibles.



**Kermesse des écoles avec le sou des écoles du village - Vendredi 25 juin au stade du village**

## Réception d'une œuvre d'art en Mairie

Jeudi 3 février, jour de la Saint-Blaise, Christian Beton, le maire, accueillait Josef Ciesla à la mairie en présence de son épouse, de Suzanne Badin, présidente de «l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle», de Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe en charge de l'action culturelle et d'un public restreint en raison de la situation sanitaire. Il rappelait qu'à l'issue de l'exposition de Jo Ciesla à l'église de Vermelle, lors des journées du patrimoine, le peintre de renommée internationale, avait proposé de faire don, à «l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle», d'une de ses œuvres «Efflorescence», à condition qu'elle soit exposée dans un lieu ouvert au public. Graziella Bertola-Boudinaud soulignait : «Efflorescence est le nom de cette œuvre qui transmet un souffle de vie et une folle énergie, tout en donnant une dimension érotique, une sensibilité puissante. Elle concentre à la fois le féminin et le masculin».

Josef Ciesla, très ému, remerciait l'ensemble des bénévoles de l'association et la mairie pour leur accueil chaleureux et il ajoutait qu'en effet le choix de la salle des mariages lui paraissait très judicieux.



Il proposait d'accompagner le tableau de ces vers de son amie Andrée Chédid : «Le souffle balaya la terre, S'immergea dans l'un, Puis dans l'autre...»

Josef Ciesla concluait la cérémonie par un poème de sa composition sur l'amour et la vie.

## Puzzle de mots

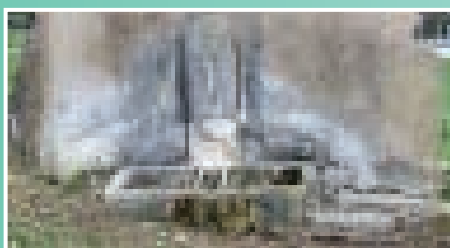
Replace chaque mot au bon endroit pour compléter les phrases.

**saison - printemps - oiseaux - fleurs - nid**

Au ....., les arbres reprennent vie. Les ..... poussent.

Les jardiniers sèment et les ..... font leur .....

C'est la ..... du renouveau et de l'espoir.



**promenade - marcher - fontaine nature - église - vélo**

A Nivolas-Vermelle, les habitants peuvent profiter de la .....

Il y a des espaces où l'on peut ..... et faire du .....

L'..... de Vermelle et la ..... Jean-Jacques ROUSSEAU sont des lieux importants pour l'histoire de notre commune, que l'on peut découvrir au cours d'une ..... dans notre commune.

**chou-fleur - fruits - poireaux dessert - légumes - pommes**

En mars, pour manger des ..... et des .....de saison, suivez ma recette :

- dans ma soupe, je mets des ..... et des carottes ;
- puis je me régale avec un gratin de ..... ;
- enfin, en ....., je déguste un crumble aux .....

